

DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 05h24 Dohr: 12h35
Asr: 15h51 Maghreb: 18h23 Isha: 19h42

MÉTÉO

Alger	: 36°	21°
Oran	: 36°	22°
Annaba	: 35°	18°
Béjaïa	: 33°	20°
Tamanrasset:	38°	27°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 9 octobre 2024 / 6 Rabi Al thani 1446 - N° 3674 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside la cérémonie de remise des lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs

P.24

ALGÉRIE - ITALIE

M. Larbaoui reçoit l'ambassadeur de la République italienne en Algérie

P.24

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Ouverture des travaux de la Conférence internationale sur les paiements numériques en Algérie

P.24

NOUVELLE RENTRÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(SESSION OCTOBRE 2024)

Le ministre de la Formation professionnelle donne à partir d'Oran le coup d'envoi de la nouvelle rentrée

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a supervisé, hier à Oran, le lancement de la nouvelle rentrée de formation (session d'octobre 2024) pour laquelle le secteur a réservé 400.000 nouvelles places pédagogiques au niveau national dans différents modes et dispositifs de formation. Pour garantir la réussite de cette rentrée, placée sous le slogan "la formation professionnelle, autonomisation économique et gouvernance numérique", le ministère a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation et les nouvelles technologies, en plus de celles présentes dans le programme pédagogique de la formation professionnelle. P.3



APN

Dahleb présente la nouvelle loi de gestion des déchets à la Commission de protection de l'environnement

P.3

SOLIDARITÉ

Communiqué de la fondation Salima Souakri pour l'œuvre caritative

P.8

AGRICULTURE

Le 2^e Salon international de l'investissement agricole et de la technologie réunit 80 exposants à Annaba

P.4

SANTÉ

**VARICES
Vers la fin de la chirurgie**

Pp 12-13

FOOTBALL

QUALIF'S-CAN 2025
(GR.E: 3^e ET 4^e) ALGÉRIE

Les "Verts" de retour pour préparer le Togo

P.21



PERSONNALITÉ

Yahia Benmabrouk, un parcours artistique singulier au service de la cause nationale et de la culture algérienne

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tiaret : saisie de 125 kilos de kif traité (Douanes)

P.2

MOUDJAHIDINE

El-Bayadh : le moudjahid Nouri Boutkhil inhumé au cimetière de Sidi Ahmed



Le Moudjahid Nouri Boutkhil, décédé à l'âge de 88 ans, a été inhumé mardi au cimetière de Sidi Ahmed dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction locale de Moudjahidine et des Ayants-droits. Le défunt Moudjahid, né en 1936, a rejoint l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) en qualité de "Moussebel" de 1959 jusqu'à l'indépendance, a indiqué la même source.

A la suite de la disparition du moudjahid Nouri Boutkhil, le directeur des Moudjahidine et des Ayants-droits de la wilaya d'El-Bayadh, Sid-Ahmed Trari, a présenté ses condoléances à la famille du défunt.

BLIDA

Perturbation dans l'alimentation en eau dans trois communes



Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée, à partir de mardi, dans les communes de Blida, Chiffa et Bouârfâ en raison de l'arrêt forcé des collecteurs à cause de la hausse du taux de turbidité de l'eau résultant des précipitations pluviales, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation concerne la totalité des quartiers de la commune de Bouârfâ, le siège de commune de Chiffa en plus des cités Sidi El Madani et Communal (Ouest), et les quartiers de la partie ouest de la commune de Blida.

La perturbation dans l'AEP est due à l'arrêt forcé de l'activité au niveau des collecteurs d'eau de Sidi El Madani et de Sidi El Kebir, en raison de la hausse du taux de turbidité des eaux résultant des précipitations pluviales, a ajouté l'ADE de Blida, rassurant ses abonnés quant à la poursuite de la distribution de l'eau potable, dès la reprise de l'activité au niveau des deux collecteurs d'eau sus cités.

BISKRA

Lancement des travaux de dédoublement de la route nationale n° 46 (wilaya)

Les travaux de réalisation du projet portant dédoublement de la route nationale (RN) n° 46, entre Biskra et Ouled Djellal, viennent d'être lancés, lundi, les services de la wilaya de Biskra.

Le projet, d'un linéaire de 26 kilomètres, est doté d'un enveloppe financière de plus de 1,6 milliard de dinars, a ajouté la même source, précisant que les travaux sont subdivisés en parties : dédoublement de la chaussée sur 25 km, réalisation de 5 ouvrages d'art et mise en place de la signalisation horizontale et verticale tout au long du segment concerné.

Les travaux ont été confiés à 3 entreprises qui se sont engagées à livrer le projet en entier au bout d'un délai de 7 mois à 12 mois, selon les services de la wilaya qui ont souligné que l'opération permettra d'améliorer le confort des usagers et de réduire les accidents de la cir-

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
24 morts et 1516 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-quatre (24) personnes sont décédées et 1516 autres ont été blessées dans 1209 accidents de la circulation survenus durant la période du 29 septembre au 5 octobre 2024 à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Temouchent où 3 personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées suite à 16 accidents de la circulation.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1064 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Annaba et Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, 5221 interventions ont été effectuées, durant la même période, ayant permis le sauvetage de 290 personnes en situation de danger et l'exécution de 4447 opérations d'assistance diverses.

Trois personnes blessées dans un incendie domestique à Alger (Protection civile)

Trois personnes ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré lundi dans une habitation de la commune de Reghaïa (wilaya d'Alger), indique un communiqué de la Protection civile.

Les services de la Protection civile sont intervenus vers 20h10 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans une habitation au quatrième étage d'un immeuble (R+5) dans la cité DNC, de la commune de Reghaïa (Daïra de Rouïba), a précisé la même source.

Les éléments de la Protection civile sont parvenus à circonscrire l'incendie, l'empêchant de progresser vers les autres parties de l'immeuble", a ajouté la Protection civile.

Trois personnes ont été blessées, souffrant notamment de difficultés respiratoires. Lesquelles ont été secourues et transportées vers l'hôpital local, selon la même source.



culcation sur cet axe très fréquenté car reliant les wilayas du nord et du sud du pays.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tiaret : saisie de 125 kilos de kif traité (Douanes)



Des éléments des Douanes de la wilaya de Tiaret ont saisi 125 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué. L'inspecteur principal des sections des Douanes de Tiaret, Belkacem Slimani, a indiqué que l'opération a été menée par les agents de la brigade pluridisciplinaire de Sougueur, lors d'un barrage dressé de nuit au niveau d'une route non classée, reliant les villes de Sougueur et Medrissa, faisant savoir que les douaniers, intrigués par l'arrêt brusque d'un camion et la fuite de son conducteur, ont aussitôt procédé au contrôle minutieux du véhicule.

La quantité du produit prohibé trouvée par les douaniers, répartie en 1.250 plaquettes, était soigneusement dissimulée dans plusieurs endroits du châssis du camion, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, a-t-on indiqué de même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

M'sila : arrestation de trois femmes impliquées dans le braquage d'une bijouterie à Bou Saâda (Sûreté)

Des éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Bou Saâda (M'sila) ont arrêté trois (3) femmes impliquées dans le braquage d'une bijouterie à Bou Saâda, ponctué par le vol d'une importante quantité de bijoux, rapporte mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Selon le document, l'affaire a été prise en charge par la police à la suite de la réception d'une plainte de la victime selon laquelle la bijouterie a fait l'objet d'un hold-up perpétré par quatre

individus (trois femmes et un homme) après que son propriétaire ait été aspergé avec une bombe lacrymogène et roué de coups.

Les malfrats, après avoir accompli leur forfait, marqué par le vol d'une quantité "importante" de bijoux en or, ont pris la fuite à bord d'une voiture de tourisme, selon le communiqué, qui

ajoute que l'enquête menée par les policiers a permis l'identification des suspects et l'arrestation de trois femmes, tandis que le complice, en fuite, est activement recherché.

L'action diligentée par les éléments de la Sûreté de daïra a donné lieu à la récupération d'une quantité de bijoux volés estimée à plus de 553 grammes, en plus d'une somme d'argent en

monnaie nationale de 298.000 DA et d'une autre somme de 100 euros représentant le produit de la vente d'une partie du butin.

Après l'achèvement des procédures d'enquête, les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour les crimes, entre autres, de "constitution d'association de malfaiteurs, vol à main armée d'un magasin commercial, vol à main armée avec circonstances aggravées, récidive et coups et blessures volontaires".

NOUVELLE RENTRÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (SESSION OCTOBRE 2024)

Le ministre de la Formation professionnelle donne à partir d'Oran le coup d'envoi de la nouvelle rentrée

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a supervisé, hier à Oran, le lancement de la nouvelle rentrée de formation (session d'octobre 2024) pour laquelle le secteur a réservé 400.000 nouvelles places pédagogiques au niveau national dans différents modes et dispositifs de formation.

Pour garantir la réussite de cette rentrée, placée sous le slogan "la formation professionnelle, autonomie économique et gouvernance numérique", le ministère a mobilisé les capacités nécessaires, à l'instar des moyens pédagogiques et techniques et l'ouverture des branches déléguées au niveau des établissements de formation, en plus de l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, la numérisation et les nouvelles technologies, en plus de celles présentes dans le programme pédagogique de la formation professionnelle.

Le secteur a consacré plus de 400 spécialités pour des formations ponctuées par un diplôme d'Etat et plus de 140 spécialités pour des formations qualifiantes de courte durée, couvrant 23 filières profes-



sionnelles incluses dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle, qui ont été déterminées en fonction des spécificités de chaque région et en adéquation

avec les exigences de l'économie nationale.

A noter que le secteur compte plus de 1.220 établissements de formation au niveau national.

APN

Dahleb présente la nouvelle loi de gestion des déchets à la Commission de protection de l'environnement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a présenté, lundi à Alger, un projet de loi modifiant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de cette séance présidée par le président de la Commission, Mohamed Ouarti, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et du Vice-président de l'APN, Zouhaier Nasri, Mme Dahleb a mis en avant les grands changements introduits à la loi 01-19 de 2001, en tête desquels l'introduction du concept de la responsabilité élargie du producteur (REP), contraignant tout opérateur générant des déchets potentiels à assurer leur recyclage.

Dans ce cadre, le projet du texte propose de contraindre les opérateurs économiques à créer de coentreprises, regroupant des producteurs, des commerciaux et des spécialistes du recyclage, dans le but de récupérer et de valoriser les déchets qu'ils génèrent, sous le contrôle du ministère de l'Environnement.

Cette activité sera financée par une contribution écologique provenant des producteurs et des commerciaux, ce qui permettra de transférer la responsabilité des charges relatives à la gestion des déchets aux pro-

ducteurs au lieu de l'Etat.

Le projet prévoit la création d'une stratégie nationale et d'un système de numérisation de la gestion intégrée des déchets, en sus de la révision et du renforcement des peines pénales et des sanctions, pour les rendre plus dissuasives, selon la ministre.

Les nouveaux amendements concernent la modernisation des plans, national et de wilaya des ordures ménagères et assimilés (OMA), et du plan de wilaya de gestion des déchets spéciaux, outre la révision de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, en sus du remplacement progressif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique.

Le projet de loi renferme, 18 nouveaux articles et 21 articles modifiés et complétés sur un total de 72 articles contenus dans la version actuelle de la loi en vigueur.

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables aspire à modifier la loi 01-19 après le constat de "l'incompatibilité des outils juridiques pour atteindre une économie circulaire et associer le secteur privé à la valorisation des déchets de manière suffisante et développée, d'autant que la loi n'obligeait aucune partie à valoriser les déchets qu'elle produit", a expliqué la ministre. Recourir à l'enfouissement technique (CET) des déchets au lieu d'une gestion intégrée a induit une augmentation des coûts de traitement et

une saturation accélérée des tranchées en raison de l'enfouissement quasi-total des déchets au lieu de les récupérer, a expliqué Mme Dahleb, relevant que "le futur cadre juridique" permettra de "porter la durée de vie des centres d'enfouissement à 150 ans sachant qu'elle ne dépasse pas les 30 ans actuellement". La première responsable du secteur de l'Environnement a souligné la nécessité de renforcer l'efficacité de gestion des communes. Pour ce faire, elle a préconisé l'actualisation de leurs plans pour être au diapason de la croissance démographique. La ministre a insisté également sur le recensement du foncier non-exploité en vue d'assurer la disponibilité des structures nécessaires pour le tri et la récupération. Par ailleurs, Mme Dahleb a rappelé la création depuis 2001 de 113 centres d'enfouissement technique des déchets ménagers, 119 décharges de contrôle des déchets ménagers auxquels s'ajoutent 39 dépôt de tri, 22 centres de tri et 26 stations de transfert.

Depuis la même année de référence, six (6) stations de compostage, 39 centres d'enfouissement des déchets inertes et 39 stations de traitement des lixiviats ont été mis en place, a fait savoir Mme Dahleb, rappelant le réaménagement de 1700 décharges anarchiques, la création de 47 entreprises publiques à caractère industriel et commercial (EPIC) pour la gestion des CET en sus de l'élabora-

tion de 1209 plan communal d'orientation.

Depuis 2001, 39 opérateurs activant dans le domaine de l'exportation des déchets spéciaux et dangereux ont été habilités, 477 collecteurs de déchets spéciaux ont été accrédités, et 34 opérateurs ont été autorisés à transporter les déchets dangereux.

S'exprimant à cette occasion, le président de la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, a affirmé qu'en vue de garantir un environnement sain l'Etat s'était orienté vers la mise en place de mécanismes de gestion des déchets pour les éliminer, les traiter, les recycler, et les utiliser à d'autres fins industrielles, précisant que cela devait se faire à travers une stratégie effective garantissant une gestion optimale des déchets, tout en préservant l'aspect esthétique de l'environnement.

Par ailleurs, les membres de la commission ont soulevé nombre de questions et de préoccupations portant, entre autres, sur les modalités de révision du plan de gestion des déchets au niveau local, l'élimination des sachets en plastique, et le développement de solution idoines pour protéger les oueds des déchets industriels dangereux.

En outre, les membres de la commission se sont félicités des amendements introduits à la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Badani : "création de plateformes pour répondre aux préoccupations des professionnels et améliorer le service public"



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, mardi à Alger, que son secteur avait connu récemment une transformation numérique à travers la création de plusieurs applications et plateformes visant à répondre efficacement aux préoccupations des professionnels ainsi qu'à moderniser et à améliorer le service public.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'une conférence nationale sur la numérisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, M. Badani a estimé que l'orientation numérique adoptée par le secteur visait à simplifier sa gestion et à augmenter ses capacités, voire même encourager l'investissement dans ses activités, étant donné qu'il s'agit d'un secteur important qui contribue au renforcement de la sécurité alimentaire.

Le ministre a évoqué dans le même contexte, le lancement de la plateforme de la prime incitative des producteurs de la tilapia, destinée à encourager l'adhésion à ce programme, à augmenter la production de ce type de poissons et à améliorer la qualité, en sus de la plateforme dédiée aux autorisations d'importation de moteurs de navires de moins de 5 ans, en vue de moderniser la flotte nationale de la pêche et améliorer son rendement.

Une plateforme d'inscription dans le domaine de la formation au secteur de la pêche et de l'aquaculture a été mise en place, visant à atteindre le plus grand nombre de personnes souhaitant se former dans les spécialités du secteur, et de fournir "un cadre numérique fluide renforçant la capacité des ressources humaines dans ce secteur vital", outre l'application "Al-Bahar" qui permet aux professionnels de s'inscrire auprès des chambres de pêche des wilayas.

Le ministre a relevé également la mise en place d'une application pour le suivi et la prise en charge des préoccupations des professionnels du secteur.

M. Badani a révélé que d'autres applications similaires sont en cours de réalisation, notamment pour la mise à jour du système d'information statistique, le système de surveillance des navire à distance et le système d'information géographique, mettant en avant l'importance de ces moyens pour "adopter les meilleures pratiques administratives susceptibles de contribuer à la durabilité des ressources biologiques marines".

Plusieurs interventions ont été présentées à cette occasion sur la réalisation des plateformes numériques pour le secteur de la pêche ainsi que les projets de numérisation réalisés par la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (CAPA). En marge des travaux de cette conférence, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a présidé une cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la startup "Martis" et l'incubateur d'affaires "Iamal" portant échange d'expertises et commercialisation des produits de la startup via la plateforme "Iamal".

L'incubateur offre la possibilité de financer des petits projets dans le domaine de l'aquaculture et la pêche à travers le lancement de 10 nouveaux projets prêts avec une étude de faisabilité économique conformément aux dispositions de la charia islamique, selon les explications des organisateurs.

AGRICULTURE

Le 2^{ème} Salon international de l'investissement agricole et de la technologie réunit 80 exposants à Annaba

Le 2^{ème} Salon international de l'investissement agricole et de la technologie (AGRI TECH EXPO) a été inauguré, mardi à Annaba, avec la participation de 80 exposants et en présence des ambassadeurs de 10 pays africains, dont la République islamique de Mauritanie, invitée d'honneur.

Intervenant à l'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, organisée par la boîte de communication "Incop Events" à l'hôtel Sheraton le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, a souligné que la forte présence de représentants de pays africains "impulsera une utile concertation entre nations du continent, soutiendra la promotion du secteur agricole et permettra de créer des opportunités d'actions communes en vue d'atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire".

M. Djellaoui a ajouté que cet événement économique international, qui est à sa deuxième édition, est d'une "grande importance car il permet l'échange d'expériences et la construction de passerelles de partenariat régional entre différents pays du continent africain".

Ce salon international est au cœur de la stratégie nationale à travers laquelle l'Algérie vise à réaliser la sécurité alimentaire et à atteindre l'autosuffisance dans de nombreuses filières agricoles, notamment les céréales, a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Mohamed Abdallah, a indiqué que le choix de la Mauritanie en tant qu'invité d'honneur de cette manifestation internationale, traduit les "relations fortes et profondes entre l'Algérie et la Mauritanie", et ajouté que ce salon sera "une occasion pour la Mauritanie de rencontrer les acteurs algériens du secteur agricole et de tenir des réunions bilatérales pour débattre des opportunités de partenariat".

Outre la participation des représentants de 25 chambres de l'agriculture du pays, ce salon international s'est ouvert en présence des ambassadeurs du Cameroun, du Mozambique, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Togo, de l'Angola, du Zimbabwe, de la Tunisie et de la Mauritanie, qui ont visité les différents pavillons des différents acteurs dans divers domaines liés au secteur de l'agriculture en Algérie.

GHARDAÏA

Ouverture d'un nouvel institut d'enseignement professionnel dédié au tourisme

Un nouvel institut d'enseignement professionnel dédié aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie a été ouvert mardi à Oued Nechou, nouveau quartier urbain à 10 km au nord de Gharđaia, au titre de la rentrée de la formation professionnelle (session octobre), a-t-on constaté.

La création de cet établissement, dédié aux métiers d'hôtellerie, d'art culinaire, de guide et d'accueil, vise à adapter les formations aux exigences du marché de l'emploi, selon les

spécificités de la wilaya de Gharđaia réputée comme étant une région touristique, a affirmé le directeur local de la Formation et de l'Enseignement professionnel (DFEP), Mohamed Agabe.

Le but étant de former des professionnels compétents, qualifiés et spécialisés dans un secteur demandeur d'emploi localement, a-t-il souligné, signalant que l'institut sera ouvert aussi aux stagiaires des autres wilayas du sud du pays.

L'offre de formation assurée par les établissements de Gharđaia ne cesse d'évoluer,



avec une centaine de spécialités, pour assurer son adéquation avec le développement et les progrès que connaît le pays, a ajouté M. Agabe, mettant en exergue l'intérêt accordé aux nouvelles technologies, notamment l'informatique et la formation au digital.

L'objectif des pouvoirs publics est d'améliorer l'enseignement professionnel et permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder au

marché du travail, a relevé le DFEP.

Pour le directeur de l'établissement en question, Aissa Aouissi, l'ouverture de cet institut d'enseignement professionnel, d'une capacité de 1.000 places pédagogiques avec internat, traduit la volonté du secteur d'assurer l'employabilité des stagiaires diplômés afin de satisfaire la demande du secteur des services.

Outre ce nouvel espace de formation, les différents centres de formation dans la wilaya, au nombre de 18 et une annexe ainsi qu'un institut national spécialisé de formation professionnelle, s'attendent à accueillir 6.533 nouveaux stagiaires, dont 3.823 dans la formation diplômante, répartis sur 99 spécialités.

EDUCATION

Des syndicats et des associations de parents d'élèves saluent les conclusions du Conseil des ministres relatives aux conditions d'agrément des écoles privées

Des syndicats du secteur de l'éducation nationale ainsi que des associations de parents d'élèves, ont salué lundi, les conclusions du Conseil des ministres présidée dimanche, par le président du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant les conditions et procédures d'agrément, des établissements d'éducation et d'enseignement privés.

"Il est désormais nécessaire d'organiser l'activité de ces écoles en mettant fin au désordre les caractérisant, notamment en ce qui concerne l'application stricte du programme national de l'Education nationale", a souligné la présidente de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Djamilia Khiar.

Mme Khiar a appelé "à un contrôle rigoureux et constant" du fonctionnement de ces écoles, qui sont censées, a-t-elle dit, "s'aligner avec l'enseignement public dans notre pays, et non pas le concurrencer", d'autant qu'ils ont le même objectif, à savoir "garantir un meilleur enseignement aux élèves".

Elle a, à cet égard, estimé que le nouveau cahier des charges, qui est en cours d'élaboration "doit garantir un

meilleur encadrement aux écoles privées, à tous les niveaux, notamment sur le plan pédagogique et financier, déplorant la non-conformité de ces écoles à la loi d'orientation de l'éducation nationale.

De son côté, le président du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (CNAPESTE), Messaoud Boudiba estime que les décisions du Conseil des ministres relatives aux conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés s'inscrivent dans le cadre de la régulation de l'activité des écoles privées.

Pour M. Boudiba, il s'agit de décisions nécessaires et urgentes reflétant une solide volonté politique de mettre fin à l'anarchie et aux violations constatées au niveau de ces établissements". "L'école privée complète l'école publique et ne la remplace pas", explique le président du CNAPESTE, ajoutant qu'elle devait "être conforme aux conditions et normes architecturales, environnementales, réglementaires et pédagogiques dans le cadre du respect des lois de la République en in-

culquant aux générations montantes les valeurs de citoyenneté et de patriotisme". Pour sa part, le Secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura a appelé les parties concernées à "mettre fin au désordre" qui prévaut dans le secteur privé de l'éducation en Algérie, saluant les décisions prises dimanche lors du Conseil des ministres, notamment celles relatives aux conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés outre la conformité de leurs programmes avec le programme national. A son tour, le président de l'Organisation algérienne des professeurs de l'éducation (OAPE), Boudjemaa Chihoub s'est félicité de la décision portant conformité des programmes des écoles privées au programme national de l'éducation.

La décision "protège le système éducatif national et préserve l'unité intellectuelle du citoyen algérien", a-t-il fait savoir, ajoutant que ces établissements doivent se soumettre à la législation nationale à travers "un contrôle périodique et continu".

ENTREPRENEURIAT

190 nouveaux centres lancés au niveau des instituts de formation professionnelle et des pépinières d'entreprises

Un total de 190 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été lancés, lundi à Alger, au niveau des instituts de formation professionnelle spécialisée et des pépinières d'entreprises, a indiqué un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

La cérémonie de lancement de ces nouveaux centres a eu lieu au Palais de la culture sous la supervision du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mehdi Oualid dans le cadre des démarches du ministère visant la réforme de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a précisé le communiqué. La céré-

monie s'est déroulée en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi et le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, ajoute la même source.

Lors de la rencontre, il a été procédé à la présentation du bilan du centre de développement de l'entrepreneuriat après l'annonce du lancement de 190 nouveaux centres qui s'ajoutent aux 134 autres au niveau des établissements universitaires lancés auparavant par le ministère en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, portant ainsi le nombre total à 324 centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau national.

La cérémonie a vu la signature de deux conventions, la première conclue entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la NESDA. Et la deuxième a été signée entre l'Agence nationale du développement de la PME et de la promotion de l'innovation (ANDPME-PI) et la NESDA, ajoute le ministère dans son communiqué.

La première convention porte sur la création de centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau des instituts de formation professionnelle spécialisée permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'une formation spécialisée et d'un appui financier par le biais de la NESDA. La

deuxième consiste en l'exploitation des pépinières d'entreprises relevant du ministère de l'Industrie pour assurer la formation et apporter un appui aux porteurs de projets. Il s'agit de former les bénéficiaires de ces espaces en leur fournissant les expertises nécessaires en la matière, lit-on dans le communiqué.

La rencontre était une occasion pour présenter la stratégie de la NESDA en sus de quelques modèles réussis des porteurs de projets ayant bénéficié de la formation dans les centres de développement de l'entrepreneuriat et obtenu le financement auprès de la NESDA, a conclu le ministère.

TIPASA

Ouverture du 1^{er} Institut national de formation en énergies renouvelables

Le secteur de la formation professionnelle à Tipasa à été renforcé, mardi, au titre de la nouvelle rentrée professionnelle, par l'ouverture du 1^{er} Institut national spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs en énergies renouvelables, au niveau national, a-t-on appris du directeur local du secteur, Kameleddine Kanouni.

Il s'agit de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Chahida Salihia Benhamdine" de Cherchell, qui a ouvert ses portes pour la première fois mardi, pour accueillir ses premières promotions de stagiaires du niveau de 3^e année secondaire, en vue de l'obtention d'un diplôme de technicien supérieur dans des spécialités du domaine des énergies renouvelables, a indiqué M. Kanouni, en marge du lancement de la session professionnelle d'octobre 2024.

"Cet Institut est le 1^{er} du genre au niveau national assurant une formation dans le domaine des énergies renouvelables, ce qui en fait une valeur ajoutée pour la nomenclature nationale de formation, tout en répondant aux besoins du marché du travail", a-t-il ajouté.

En tête des spécialités assurées par cet établissement, le responsable a cité celle de technicien supérieur en mé-



catronique relative à la maintenance des véhicules modernes dotés de technologies connectées, notant que d'autres spécialités similaires seront assurées, à l'avenir, notamment dans le domaine de la maintenance des véhicules électriques et hybrides.

Les stagiaires inscrits à cet institut bénéficieront d'une formation théorique et pratique de 30 mois, axée sur l'utilisation et le fonctionnement des scanners, la programmation des véhicules et la coordination des travaux de

maintenances, la planification des ordres de réparation à l'aide de technologies modernes, en plus des techniques de gestion d'un atelier de maintenance des véhicules et de la gestion des stocks.

L'autre spécialité assurée par l'Institut chahida Salihia Benhamdine est couronnée par un diplôme de technicien supérieur en efficacité énergétique et automatisation industrielle. Elle est destinée à la formation de professionnels dans le domaine des énergies classiques et renouvelables

liées au savoir technologique et scientifique dans l'exploitation optimale de l'énergie, selon M. Kanouni.

La mission du technicien supérieur en efficacité énergétique et automatisation industrielle consiste également à participer à la production, au transport, à la distribution et à la transformation de l'énergie électrique, à développer des solutions énergétiques selon les besoins, à assurer la sécurité des procédés industriels, et enfin contribuer à la gestion des systèmes automatisés industriels et leur intégration dans les réseaux intelligents.

A noter que l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle en énergies renouvelables a accueilli plus de 350 stagiaires. Il est doté de commodités et d'équipements pédagogiques et technologiques avancés, en plus d'un internat d'une capacité d'accueil de 120 lits et d'un restaurant assurant 200 repas/jour.

NÂAMA

Lancement des travaux de deux projets pour consolider les capacités d'accueil du Centre universitaire "Salhi Ahmed"

Les travaux de réalisation de deux projets destinés à renforcer les capacités d'accueil du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama ont été lancés, dernièrement, a-t-on appris, mardi, du Recteur de cet établissement d'enseignement supérieur Dr Safi Habib.

M. Habib a précisé que les opérations inscrites dans le cadre de ces deux projets portent sur la réalisation d'une salle de conférence et 2.000 places pédagogiques prévues à proximité du 2^{ème} pôle sur une superficie estimée à 13 hectares, pour un délai de 18 mois, outre l'élaboration d'une étude d'une bibliothèque centrale, d'un groupement d'ateliers et d'un hall technologique destiné aux travaux pratiques des étudiants.

Par ailleurs, le même responsable a fait état de l'achèvement, durant le mois de juin dernier, des travaux d'une salle de conférence de 600 places, dont l'entrée en exploitation est programmée à l'occasion de la rentrée universitaire 2025-2026, indiquant que l'infrastructure en question comprend un espace audiovisuel et un autre dédié aux archives et d'autres commodités devant lui permettre d'abriter des manifestations et des rencontres d'envergure nationale et internationale.

Le Recteur du Centre universitaire de Nâama a fait savoir que les 2.000 places pédagogiques projetées sont destinées à renforcer les capacités d'accueil des branches d'enseignement relevant des instituts des sciences naturelles, d'agronomie et de technologie, faisant observer dans le même ordre d'idées qu'une enveloppe budgétaire de 210 millions de dinars a été allouée pour l'acquisition d'équipements scientifiques, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à faire de l'Université la locomotive du développement national, de l'innovation et de la créativité.

GUELMA

Lancement prochain d'un programme de plus de 2.000 LPL

Un nouveau programme d'habitat, inscrit au titre de l'exercice 2024, comprenant 2.285 logements publics locatifs (LPL), sera "bientôt" lancé dans la wilaya de Guelma, a déclaré lundi le directeur local du Logement, Messaoud Fekhar.

Le responsable a indiqué, en marge d'une exposition organisée à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'habitat (célébrée le premier lundi d'octobre de chaque année), inaugurée par le chef de l'exécutif local, Houria Aggoun, à la Maison des jeunes Mohamedi-Youcef, que ces LPL, dont la construction est "en cours de préparation", se composent de 285 unités en phase de sélection de l'entreprise de réalisation et de 2.000 unités en phase de sélection des bureaux d'études.

Ces logements à caractère social, prévus dans plusieurs communes de la wilaya, s'inscrivent dans le cadre du programme d'habitat affecté à la wilaya au titre de l'exercice 2024, et qui comprend un total de 2.500 LPL, a précisé le responsable, relevant que la construction d'un premier quota de 215 logements a "déjà été entamée". En plus de ce nouveau quota de logements, 1.756 LPL sont actuellement en cours de construction, avec des taux "variables" d'avancement des travaux, a indiqué M. Fekhar, rappelant qu'au cours de l'année écoulée (2023), 1.172 bénéficiaires de LPL se sont vu remettre les clés de leur logement dans plusieurs communes de la wilaya.

L'exposition, organisée à l'occasion de la Journée internationale et arabe de l'habitat, comprenait plusieurs pavillons de différents services et organismes publics liés au secteur de l'habitat de la wilaya de Guelma.

CONSTANTINE

Résorption de l'habitat précaire: relogement de 147 familles

Pas moins de 147 familles résidant dans des habitats précaires dans la wilaya de Constantine, dans plusieurs quartiers du chef-lieu de wilaya, ont été relogées, mardi, dans des appartements neufs réalisés sur le site de l'extension ouest de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Le déménagement des familles concernées, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions d'organisation, a ciblé des habitations vétustes situées dans plusieurs quartiers de la ville, à l'image

des cités Belle-vue, Ard Amirouche, El Gammass, Sidi Rached et Zouaghi, ainsi que des familles n'ayant pas été relogées lors de précédentes opérations similaires. Les opérations d'évacuation et de relogement des familles, qui ont donné lieu à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels affectés par différents services de l'Etat, se sont déroulées dans des conditions d'organisation maîtrisées, dans une ambiance marquée par la joie des familles bénéfi-

ciaires de nouveaux logements répondant aux conditions d'une vie décente.

Les habitations précaires évacuées ont été démolies aussitôt après l'opération de relogement, les assiettes de terrain récupérées devant servir à la réalisation de divers équipements publics. Pour rappel, les autorités locales avaient entamé le relogement progressif des familles résidant des habitations fragiles dans le cadre d'un programme englobant 2.226 foyers.

BECHAR

Signature de conventions de partenariat entre le secteur de la formation et des partenaires économiques

Deux conventions de partenariat ont été signées mardi à Bechar entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des partenaires économiques locaux, dans le but d'assurer la formation d'une main d'œuvre qualifiée et des stages pratiques aux stagiaires.

Deux (2) conventions ont ainsi été signées entre la direction locale du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels et le groupe industriel public Agro-Div, spécialisé dans

la production de pâtes alimentaires et autres produits

alimentaires conditionnés, et l'antenne locale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

La signature s'est déroulée lors de la cérémonie de coup d'envoi de la rentrée du secteur de la formation (session d'octobre) à l'Institut national supérieur de la formation professionnelle (INSFP) Mebkhouli Lahcen à Bechar. La signature de ces deux conventions vise, en plus de la prise en charge des apprentis inscrits dans les différents établissements du secteur, la mise en place d'un espace de stages pratiques aux sta-

giaires ayant choisi une formation dans des spécialités en relation avec les activités de ces deux établissements publics, a souligné le responsable du service de formation à la direction locale du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels, Abdellah Chafi. Pour cette nouvelle rentrée, le secteur enregistre l'inscription de 2.698 nouveaux stagiaires et apprentis sur les 4.000 postes pédagogiques offerts cette rentrée, a-t-il expliqué. Ces nouveaux stagiaires seront accueillis au niveau des trois (3) Instituts nationaux spécialisés

de la formation professionnelle (INSFP), neuf (9) Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), sept (7) établissements de formation privés et un Institut national de formation et d'enseignement professionnels à distance, a ajouté M. Chafi.

La cérémonie de coup d'envoi de la session de formation et d'enseignement professionnels a été rehaussée par la présence des autorités de la wilaya, des responsables locaux des différents secteurs d'activités en plus de différents partenaires du secteur.

EL OUED

Plus de 11,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison prévus cette saison

Une production de plus de 11,5 millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya d'El-Oued au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris mardi auprès de la chambre de l'agriculture de la wilaya (CAW).

Cette récolte concerne une surface de 33.000 hectares, soit environ 30% de la superficie agricole utile (SAU) de la wilaya, qui s'élève à plus de 100.000 hectares, a déclaré à l'APS le président de la chambre, Djalloul Athmani. La produc-

tion de la pomme de terre est concentrée dans la majorité des communes de la wilaya, dont notamment, les neuf communes à vocation agricole, à savoir Magrane, Hassi-Khalifa, Trifaoui, Reguibas, Debila, Ourmas, Mih Ouansa, Oued El Alenda et Nekhla, qui recèlent d'importantes potentialités de production de ce produit agricole de large consommation. Des marchés nationaux de commercialisation de la pomme de terre sont ouverts au niveau des communes de Hassi-Khalifa, Ourmas, Tagh-

zout et Reguibas, qui disposent de grandes exploitations agricoles, a-t-il souligné. En termes de production, la wilaya d'El-Oued occupe depuis ces dernières années la première place au niveau national avec une contribution de plus de 30% de la production nationale, et une part de 60% de la valeur de la production végétale locale, a indiqué la même source. La wilaya dispose de nombreuses variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen oscillant entre 300 et 350 quintaux à l'hectare.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

La sous-traitance au centre d'une rencontre entre M. Aoun et le président de la CIPA

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, lundi, le président de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziari, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la sous-traitance et de développer l'intégration nationale dans le domaine de l'industrie automobile.

M. Aoun a exprimé son soutien à l'initiative de la CIPA qui vise à promouvoir le secteur de la sous-traitance, à travers un programme d'action permettant d'atteindre les taux d'intégration requis dans l'industrie automobile et de créer un groupe de travail pour renforcer la place de l'Algérie en tant qu'acteur principal dans le développement de l'industrie africaine, lit-on dans le communiqué.

Le ministre a invité "les opérateurs économiques désirant contribuer au développement de l'économie nationale à se rapprocher des services compétents du ministère, en coordination avec la Confédération", affirmant que "les portes du secteur demeurent ouvertes au dialogue et au débat", précise la même source.

La Confédération a conclu une convention-cadre avec l'Association africaine des industriels automobiles, afin d'accompagner les industriels pour réaliser des taux d'intégration, conformément aux exigences du cahier des charges régissant cette activité.

INDUSTRIE

Le groupe italien "IVECO" présente un projet de fabrication de véhicules utilitaires en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu mardi à Alger, une délégation du groupe italien de fabrication automobile "IVECO", conduite par le directeur régional du groupe pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, M. Impelluso Carmelo qui a présenté un projet de fabrication de véhicules utilitaires moyens et lourds en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cuttillo, le partenaire italien qui "avait entamé les démarches d'implantation de l'usine avec son partenaire algérien", a présenté la politique du groupe de fabrication automobile "IVECO", axée, d'une part sur "la satisfaction des besoins du marché algérien, et d'autre part sur l'exportation", ajoute le communiqué.

A l'issue de la présentation, M. Aoun s'est félicité des relations entre l'Algérie et l'Italie, soulignant "la nécessité de développer une véritable industrie automobile, basée sur l'intégration locale à travers la mobilisation des sous-traitants locaux".

Le ministre a en outre relevé "la nécessité du respect du cahier des charges pour obtenir l'agrément et lancer cette activité dans les meilleurs délais", note le communiqué.

FINANCES

M. Faïd reçoit le directeur général du Fonds monétaire arabe

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu hier à Alger, le directeur général et président du Conseil d'administration du Fonds monétaire arabe (FMA), Fahd Ben Mohamed Atturqui, avec lequel il a examiné l'état de la coopération entre l'Algérie et l'institution monétaire, a indiqué le ministère dans un communiqué.

"Au cours de cette rencontre, les deux parties ont examiné l'état actuel de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le FMA, ainsi que ses perspectives futures", a fait savoir la même source.

Selon le ministère, cette coopération, "largement axée sur le renforcement des capacités, se concentre principalement sur des appuis techniques visant à soutenir les réformes de modernisation engagées par notre pays".

La visite de M. Atturqui, indique le communiqué, s'inscrit dans le cadre de sa participation au séminaire international organisé conjointement par le FMA et le ministère, portant sur la dissémination de la feuille de route du projet dédié au développement des paiements électroniques et à la digitalisation des services financiers en Algérie.

Dans ce cadre, "M. Faïd a chaleureusement remercié M. Atturqui pour la qualité de l'expertise fournie par le FMA dans le cadre de cet axe de coopération". Il a également souligné la valeur ajoutée

de ce projet pour le pays, notamment en matière de modernisation du secteur financier et de renforcement de l'inclusion financière.

Le ministre a également salué "l'appui continu" du FMA, en précisant que cette coopération renforce la capacité de l'Algérie à emprunter la voie de la technologie numérique et de la fintech, ouvrant ainsi la porte à des innovations financières et à l'amélioration de l'accès aux services financiers et bancaires plus modernes.

Tout en exprimant sa satisfaction quant à la nouvelle dynamique insufflée au FMA, M. Faïd a indiqué que "l'Algérie souhaite bénéficier des programmes d'appui technique et de renforcement de capacités qui seront lancés incessamment et a sollicité son interlocuteur en vue d'assurer une présence accrue de la ressource humaine algérienne dans la composante des employés et cadres de cette institution".

Pour sa part, M. Atturqui a informé M. Faïd des avancées "significatives"

de la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie du FMA, adoptée lors des assemblées annuelles du fonds, tenues en mai dernier au Caire.

"Cette nouvelle orientation vise à renforcer le rôle du FMA dans la région en offrant un soutien plus actif et de meilleure qualité à ses pays membres", souligne le ministère.

A noter que le FMA, créé en 1976, est une institution financière régionale dont la mission est de soutenir la stabilité monétaire et financière dans le monde arabe, de promouvoir la coopération économique et de faciliter la transition vers des systèmes de paiement modernes.

Il apporte une assistance technique à ses pays membres, finance des projets de développement et encourage la coordination des politiques économiques.

L'Algérie est un actionnaire "majeur" du FMA, occupant la deuxième place en termes de participation au capital social, aux côtés de l'Irak, juste après l'Arabie Saoudite, selon le ministère.

NUMÉRISATION DES SERVICES FINANCIERS

L'Algérie a accompli des "progrès significatifs" en matière de transition numérique (ministre)

Le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, a affirmé, mardi, à Alger, que l'Algérie avait accompli au cours des dernières années des "progrès significatifs" en matière de transition numérique, traduits par les grandes avancées dans la numérisation des services financiers et bancaires ainsi que dans l'encouragement de l'innovation.

Lors de l'ouverture de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie, le ministre a précisé que "le développement du secteur bancaire numérique s'inscrit dans le processus global de transition numérique, l'une des priorités du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et qui fait l'objet d'un suivi par les hautes autorités".

Cette opération a permis de couvrir toutes les branches du secteur financier et d'accomplir "des progrès significatifs dans le processus de numérisation des services du secteur", à travers la création d'un Data Centre du ministère des Finances pour héberger tous les systèmes d'informations du ministère, ainsi que la numérisation des activités de la Direction générale des Domaines et de l'Administration fiscale, a-t-il expliqué.

Parmi les réalisations accomplies, figure la numérisation de la Direction générale des douanes par la création d'un Data Centre qui héberge un système d'information pour numériser toutes les procédures douanières, a fait savoir M. Faïd qui a confirmé que "l'Algérie a accompli pour de vrai des progrès significatifs dans ce domaine".

Soulignant la priorité accordée au développement du secteur bancaire numérique dans le plan d'action du gouvernement, le ministre des Finances a rappelé les mesures

prises par les autorités publiques, telles que l'introduction de l'e-paiement et de la monnaie numérique de la Banque centrale dans la loi monétaire et bancaire, permettant la création d'entreprises spécialisées pour les fournisseurs de services de paiement.

Il s'agit également, dans le cadre de ces réformes, de la création d'une commission spécialisée chargée de mettre en œuvre une stratégie nationale de développement du e-paiement, tout en encourageant les entreprises de technologies financières modernes (FINTECH) à proposer des services financiers modernes et innovants.

Relevant le rôle du e-paiement dans l'accélération de l'inclusion financière, le ministre a affirmé que ce service constituait "un des piliers du développement socioéconomique" et permet à chaque citoyen d'accéder à des services financiers sécurisés, reflétant ainsi "un changement profond dans la manière de concevoir l'économie ainsi que les relations entre l'Etat, les entreprises et les citoyens".

L'approche algérienne pour la modernisation des systèmes de paiement et l'élargissement de l'usage des outils de paiement modernes vise principalement à réduire le volume de l'économie informelle, à lutter contre la falsification de la monnaie, à élargir l'inclusion financière, ainsi qu'à prévenir et combattre le blanchiment d'argent et la corruption, a-t-il précisé.

Le FMA salue le plan de transition numérique de l'Algérie

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb a souligné l'importance et l'évolution du e-paiement en Algérie, mettant en avant que le plan d'action à

court terme pour le développement des moyens du e-paiement en Algérie, élaboré par la Commission nationale des paiements, comprend plusieurs dispositions visant à lever les obstacles et à accélérer le développement de méthodes innovantes de paiement, favorisant ainsi les transactions bancaires et renforçant l'inclusion financière.

Le gouverneur a ajouté que bien que l'utilisation des moyens de paiements scripturaux (cartes, chèques et transferts) reste insuffisante en Algérie, les dernières années ont toutefois enregistré un développement notable et "des résultats encourageants" concernant l'usage des solutions du e-paiement.

Selon M. Taleb, les opérations de paiement par carte, entre janvier et fin août 2024, ont connu "une croissance considérable de 16%, tandis que les paiements via téléphone portable ont augmenté de 12%".

La Banque d'Algérie, à l'instar de toutes les banques centrales, a veillé à renforcer l'équilibre entre le soutien à l'innovation en matière de services bancaires et la préservation de la stabilité financière à travers la gestion des risques et la protection du consommateur et les exigences de la lutte contre le blanchiment d'argent, a-t-il affirmé.

A son tour, le directeur général et président du conseil d'administration du Fonds monétaire arabe (FMA), Fahd bin Mohamed Al-Turki, a salué les réalisations de l'Algérie en matière de numérisation du secteur financier et bancaire, à travers "d'importantes réformes soutenant les opportunités de la transition numérique, notamment la création de la Commission nationale des paiements et l'adoption de la nouvelle loi monétaire et bancaire, en

phase avec les tendances modernes dans les services bancaires".

L'intervenant a souligné l'importance du plan de la transition numérique en Algérie dans son volet relatif à la numérisation des services gouvernementaux afin de faciliter la communication entre les institutions et les individus, ainsi que de l'inclusion financière pour généraliser les services financiers à toutes les franges de la société à travers des techniques financières adaptées aux besoins de tous.

Par ailleurs, M. Al-Turki, a mis l'accent sur le développement accéléré que connaissent les services d'e-paiement dans le monde, relevant que la valeur des opérations de l'e-paiement devrait dépasser 11 trillions USD d'ici la fin de l'année en cours et pourrait atteindre plus de 16 trillions USD dans les trois prochaines années.

A rappeler que les travaux de la conférence organisée pendant deux jours par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie en collaboration avec le FMA, seront axés sur plusieurs thèmes abordés lors des sessions de discussion, dont l'innovation dans les finances, les services financiers, les services bancaires ouverts et les fournisseurs de services de paiement et les systèmes de paiements instantanés.

Placée sous le thème "avancer vers un avenir sans numéraire", la Conférence internationale de haut niveau verra la participation d'experts algériens et étrangers dans le domaine des finances numériques et des technologies de l'information et de l'économie ainsi que des représentants de différents départements ministériels, banques, compagnies d'assurance et institutions financières.

ETATS UNIS Le déficit commercial se replie en août

Le déficit commercial des Etats-Unis s'est fortement replié au mois d'août par rapport au mois précédent, grâce à une hausse sensible des exportations et un recul des importations, selon les données publiées mardi par le département du Commerce.

Le déficit des échanges de biens et services avec le reste du monde a atteint 70,4 milliards de dollars en août, en recul de 10,8% par rapport à juillet, soit mieux qu'anticipé par les analystes, qui s'attendaient bien à un recul mais moins marqué, à 71,3 milliards de dollars, selon le consensus publié par briefing.com.

Sur un an, le déficit reste cependant en progression de 8,9% en août, soit 47,1 milliards de dollars de plus, a également précisé le département du Commerce, du fait d'une hausse plus marquée des importations que des exportations, signe que la consommation des ménages américains reste toujours soutenue.

En août, les exportations sont en hausse de 2% sur un



mois, avec une augmentation dans quasiment l'ensemble des secteurs, à l'exception notable du pétrole et des semi-conducteurs.

Du côté des biens, la pro-

gression est particulièrement marquée pour les préparations pharmaceutiques, la production d'or ainsi que des pièces et véhicules automobiles, pour les services, le voyage reste le principal vec-

teur de hausse. Les importations reculent elles de 0,9% en août sur un mois et concernent en premier lieu les biens, avec une baisse marquée pour les matières premières ainsi que le secteur automobile.

Pour les biens, la distribution géographique du déficit commercial reste globalement inchangée, le plus important étant toujours lié aux échanges avec la Chine, à 24,7 milliards de dollars, en recul "sensible" sur un mois cependant, sous l'effet, à l'encore, d'une hausse des exportations conjuguée à une baisse des importations.

L'Union européenne (UE) reste toujours en deuxième position, avec un déficit commercial américain de 19,1 milliards de dollars, cette fois en progression.

PORTUGAL La Banque centrale revoit à la baisse sa prévision de croissance

La croissance économique du Portugal devrait se limiter à 1,6% cette année, selon une nouvelle prévision publiée mardi par la Banque du Portugal, qui tablait jusqu'ici sur un PIB en hausse de 2%.

Après une activité économique en hausse de 2,5% en 2023, ce "ralentissement de la croissance" a déjà été observé au cours du deuxième trimestre et "va se poursuivre" au troisième trimestre, a expliqué en conférence de presse le gouverneur de la banque cen-

trale portugaise, Mario Centeno.

Pour l'an prochain, la Banque du Portugal prévoit désormais une croissance de 2,1%, contre une précédente estimation de 2,3%.

Le PIB du Portugal a progressé de 0,1% au deuxième trimestre 2024, contre une croissance de 0,8% entre janvier et mars, en raison d'un ralentissement des exportations, avait annoncé fin août l'Institut national des statistiques (Ine).

D'après cette estimation officielle,

l'économie portugaise a enregistré une croissance en glissement annuel de 1,5% entre avril et juin, comme au premier trimestre.

Selon les nouvelles projections de la banque centrale, le taux d'inflation devrait se réduire cette année un peu moins que prévu, à 2,6%, après une hausse des prix de 5,3% l'an dernier.

Les prévisions ont également été revues en baisse en ce qui concerne la croissance des exportations (3,8%) et de l'investissement (0,8%).

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo recule, le pétrole continue de grimper

La Bourse de Tokyo a ouvert en repli mardi, pénalisée par des performances moroses des places américaines et par un bond des cours du pétrole, le baril de WTI se hissant dans les échanges asiatiques au plus haut depuis trois mois.

Les Bourses de Chine continentale s'apprétaient de leur côté à rouvrir, après une semaine fériée, dans un climat d'enthousiasme des investisseurs sur les mesures de relance économique de Pékin.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei abandonnait 0,65% à 39.078,84 points vers 00H30 GMT. L'indice élargi Topix per-

rait pour sa part 0,96% à 2.713,18 points. Les marchés japonais emboîtaient le pas aux baisses enregistrées la veille à Wall Street, dans un climat fébrile face à la flambée des prix de l'or noir, stimulés par le regain de tension au moyen orient. Le cours du baril de Brent, référence mondiale du pétrole, a clôturé lundi au-dessus de 80 dollars, une première depuis un mois et demi. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) s'est lui hissé jusqu'à 78,46 dollars en début d'échanges asiatiques, au plus haut depuis la mi-juillet.

Les Bourses mondiales dispersées

Les Bourses mondiales ont terminé en ordre dispersé lundi, digérant encore le solide rapport sur l'emploi américain qui éloigne les craintes de récession aux Etats-Unis, mais craignant toujours une escalade des tensions au Moyen-Orient.

A Wall Street, les indices ont terminé en repli. Le Dow Jones a abandonné 0,94%, l'indice Nasdaq 1,18% et l'indice élargi S&P 500 a cédé 0,96%.

En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,46%, Milan a gagné 0,66% et Londres 0,28%, quand

Francfort a fini quasi stable (-0,09%).

Le taux de chômage a légèrement reculé en septembre aux Etats-Unis, à 4,1% contre 4,2% le mois précédent, avec des créations d'emplois en forte hausse et largement supérieures aux attentes des marchés, selon les données publiées vendredi par le département américain du Travail. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans a dépassé lundi le cap symbolique des 4%, atteignant 4,02% contre 3,96% vendredi en clôture. A deux ans, il s'est établi à 3,98%, après 3,92%. Le rapport

sur l'emploi "atténue les inquiétudes concernant l'état du marché du travail et démontre que l'économie américaine reste sur la voie d'un atterrissage en douceur", a commenté Angelo Kourkafas, analyste d'Edward Jones. "Mais, d'un autre côté, cela implique qu'il n'y a pas d'urgence pour que la banque centrale américaine (Fed) abaisse son taux d'un demi-point de pourcentage à l'avenir", a-t-il poursuivi. "Cela suscite des inquiétudes quant à l'inflation", a avancé Jack Ablin, analyste de Cresset Capital Management.

ALLEMAGNE

Rebond de la production industrielle en août

La production industrielle allemande a davantage rebondi qu'attendu en août, en raison de la volatilité du secteur automobile, sans qu'une reprise durable du secteur manufacturier ne soit en vue, selon les chiffres publiés mardi par l'Office Destatis.

Cet indicateur clé pour le secteur manufacturier a grimpé de 2,9% sur un mois, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), rattrapant la chute observée en juillet. Les analystes interrogés par Factset avaient prévu un rebond plus modeste de 0,8%. Sur une période de trois mois moins volatile, la production de juin 2024 à

août 2024 était inférieure de 1,3% par rapport aux trois mois précédents. Comparée au même mois de l'année précédente, août 2023, la production en août 2024 était inférieure de 2,7% toujours en données CVS.

Aucune reprise de la conjoncture industrielle n'est en vue, commente le ministère de l'Economie dans un communiqué séparé.

La production dans l'industrie automobile fluctue quant à elle fortement d'un mois à l'autre, influençant l'évolution globale de la production manufacturière. La production de véhicules et pièces automobiles a ainsi aug-

menté de 19,3% en août après une baisse de 8,2% en juillet. Sur l'année, l'atonie des ventes automobiles en Allemagne, le premier marché européen, a poussé les trois principaux constructeurs du pays à revoir en septembre leurs prévisions annuelles de résultats.

Au-delà de l'automobile, les indicateurs de confiance chez les industriels restent faibles, les commandes stagnent à un niveau bas et il "faut s'attendre à une évolution modérée de l'industrie manufacturière en Allemagne pour le moment", conclut le ministère de l'Economie.

APS

PÉTROLE Le Brent à 77 dollars

Les cours du pétrole ont chuté de près de 5% mardi après-midi, plombés notamment par des annonces économiques décevantes de Pékin.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre perdait 4,36%, à 77,40 dollars, aux alentours de 16H40.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, a baissé de 4,56%, à 73,62 dollars, vers la même heure.

Lors d'une conférence très attendue par les marchés mardi, les autorités chinoises se sont limitées à réaffirmer leur confiance dans l'atteinte de leurs objectifs économiques, mais sans dévoiler de nouvelles mesures de relance, décevant les attentes des investisseurs.

La Chine étant le premier importateur d'or noir, sa santé économique influence fortement les cours du brut.

Par ailleurs, la Libye continue de relancer sa production de pétrole après la résolution d'une crise politique qui avait fermé les robinets.

La compagnie publique pétrolière libyenne, National Oil Corporation, a annoncé mardi avoir produit 1,13 million de barils de brut en 24 heures. La chute des cours pétroliers mardi survient au lendemain du dépassement du seuil de 80 dollars le baril lundi, le plus haut niveau du Brent depuis plus d'un mois, poussé par la situation au Moyen-Orient.

LIBAN La Banque mondiale cherche à débloquer des fonds d'urgence pour le Liban (directrice générale)

La Banque mondiale (BM) cherche à débloquer des fonds d'urgence pour le Liban, pouvant aller jusqu'à 100 millions de dollars, grâce à l'utilisation de clauses spéciales dans les accords de prêt existants, a déclaré sa directrice générale, Anna Bjerde.

Alors que les frappes sionistes font rage dans le sud du Liban, la BM étudie actuellement les moyens par lesquels elle pourrait contribuer à soutenir l'économie du pays, notamment par le biais de clauses dites "Contingent Emergency Response Component (CERC)".

Ces fonds d'urgence peuvent aller jusqu'à 100 millions de dollars, selon Mme Bjerde. "Nous pouvons utiliser notre portefeuille existant et libérer de l'argent pour des besoins de liquidité vraiment critiques à court terme", a déclaré la directrice générale. Les CERC sont présents dans environ 600 projets existants de la banque, à travers le monde, et lui permettent de réorienter les fonds qui n'ont pas encore été décaissés, si un gouvernement le demande, par exemple après une catastrophe sanitaire ou naturelle, ou pendant un conflit.

"Jusqu'à 1 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, a-t-elle ajouté. Il est donc important que nous nous concentrons sur ce point".

SOLIDARITÉ

Communiqué de la fondation Salima Souakri pour l'œuvre caritative

Dans le cadre de la concrétisation de l'achèvement du programme d'activités de la Fondation Salima Souakri pour l'Œuvre Caritative et Humanitaire, à l'occasion de la rentrée scolaire 2024/2025, le samedi 5 octobre 2024, la Fondation Salima Souakri en coordination avec la Fondation Caritative « Enaya » affiliée à la Holding « Madar a pris l'initiative de fournir plus de 200 cartables équipés de toutes les fournitures scolaires, au profit des enfants des familles nécessiteuses, dans différents niveaux d'enseignement.

Il s'agit du troisième lot de cartables scolaires que la Fondation a distribué aux orphelins, aux enfants issus de familles nécessiteuses, aux enfants malades et à ceux ayant des besoins spécifiques, et soutenir les groupes vulnérables à l'effet réduire le poids des dépenses pèsent sur ces familles.

Ce lot sera réparti dans les différentes wilayas du pays. Nous remercions sincèrement la Fondation Enaya et Madar Holding Company pour cette initiative précieuse et aimable, ainsi que pour leur implication et leur encouragement du travail caritatif et humanitaire, et la consolidation des valeurs de solidarité et d'interdépendance entre les différentes couches de la société. A noter que la Fondation Salima Souakri pour l'Œuvre Caritative



et Humanitaire, depuis le début de la rentrée scolaire, a contribué, grâce aux efforts de tous ses membres implantés dans plusieurs wilayas du pays, avec un nombre important de cartables sco-

laires équipés de toutes les fournitures dans les wilayas de Sétif, Médéa, Bordj, Bou Areridj, M'sila, Blida, Chlef, Alger, Boumerdes, Tipaza....

La Fondation entend également étendre son

action caritative pour atteindre le plus grand nombre de groupes vulnérables en recrutant davantage de bénévoles et de personnes souhaitant participer à des œuvres caritatives.

FORMATION - SESSION OCTOBRE 2024

Des milliers de nouveaux stagiaires rejoignent les établissements de formation dans l'ouest du pays

Des milliers de nouveaux stagiaires ont rejoint, mardi, les établissements de formation et d'enseignement professionnels dans les wilayas de l'Ouest du pays, au titre de la session octobre 2024, qui a enregistré l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités s'adaptant au marché de l'emploi et aux spécificités du développement local.

A Oran, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a donné le coup d'envoi officiel de la nouvelle rentrée de la formation, avec plus de 13.000 nouveaux stagiaires inscrits pour cette session et l'introduction de neuf nouvelles spécialités, à l'instar de la distribution pharmaceutique, la production d'huile d'olive, la préparation de matières grasses et le suivi de la réalisation en construction, ainsi que la maintenance des roues, l'installation et la maintenance des systèmes d'alarme par vidéo, entre autres.

A Tlemcen, plus de 16.000 nouveaux stagiaires ont intégré les différents établissements de formation, selon Abdelghani Ameur, chef du service de formation à la direction sectorielle, qui a indiqué que ces stagiaires sont répartis sur 22 filières professionnelles à travers 27 établissements de formation, en plus de la programmation de 11 nouvelles spécialités, dont "tourisme, option de production et commercialisation", "création et maintenance d'un réseau local", "décoration florale", "enduits murs et plafonds" et "transformation du lait".

A Mascara, les établissements de formation professionnelle ont accueilli plus de 9.800 nouveaux stagiaires, dont plus de 2.300 en mode professionnel et plus de 1.500 stagiaires en formation résidentielle,

avec l'ouverture de cinq nouvelles spécialités dans cette session liée à "l'hôtellerie, option d'hébergement", "couture industrielle", "techniques d'utilisation d'équipements audiovisuels", "routes et réseaux divers" et "techniques nouvelles d'irrigation agricole".

Cette session d'octobre a été marquée à El Bayadh par une cérémonie d'ouverture lancée par les autorités locales au niveau du centre de formation et d'enseignement professionnels (CFPA) Chahid Bougachouche Abdelkader, au chef-lieu de wilaya.

En outre, plus de 9.000 stagiaires et apprentis, dont 5.300 nouveaux inscrits, ont rejoint les 26 établissements de formation dans plus de 130 spécialités et afin d'élargir les possibilités de formation en fonction des besoins du marché du travail, 47 nouvelles spécialités ont été ouvertes.

Quant à Tissemsilt, il a été décidé d'inclure sept nouvelles spécialités au titre de la rentrée professionnelle de la session d'octobre 2024, dont la culture des plantes médicinales et aromatiques et la mécatronique automobile, avec la mise à disposition de pas moins de 4.400 postes pédagogiques.

A Naâma, 3.200 nouveaux stagiaires ont été inscrits dans les centres de formation dans 15 filières professionnelles, réparties sur 15 établissements de formation de la wilaya, selon le directeur du secteur, Chaïb Draâ Ahmed, qui a expliqué que quatre nouvelles spécialités ont été ouvertes, à savoir "l'informatique et informations en braille" pour personnes aux besoins spécifiques, "agent de prévention et sécurité", "tableaux muraux en 3D" et "peinture en corail".

A Mostaganem, sept nouvelles

spécialités ont été ouvertes, adaptées à l'environnement économique de la wilaya et répondant aux besoins exprimés par les acteurs du marché du travail, notamment dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme et le bâtiment, à l'instar des spécialités "santé animale", "travaux agricoles", "gestion et administration hôtelière", "cadastre topographiques", "électricité industrielle" et autres.

Au titre de la nouvelle rentrée professionnelle, plus de 6.000 places pédagogiques ont été ouvertes dans diverses branches et spécialités professionnelles, dont 820 postes dans le cadre de la prise en charge des bénéficiaires de l'allocation chômage.

La wilaya de Relizane a enregistré, pour sa part, plus de 5.000 stagiaires, qui ont rejoint leurs 26 établissements de formation au titre de cette session, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Sami Medjoubi au CFPA Lakhdar Bousseroual de Zemmoura.

Cette session s'est distinguée par l'affectation de 955 places de formation aux bénéficiaires de l'allocation chômage dans 13 filières professionnelles et 74 spécialités dispensées par le secteur.

Dans la wilaya de Tiaret, le nombre de stagiaires inscrits dans les 29 établissements de formation que compte la wilaya a atteint 12.143 stagiaires, dont 3.434 nouveaux, répartis sur 82 spécialités, dont six nouvelles incluant les domaines de l'agriculture, du tourisme, l'informatique et la numérisation.

Dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, 6.198 nouveaux inscrits à cette session ont été recensés, tandis que 2.980 stagiaires poursuivent leur formation dans diverses spécialités, selon la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

RENTÉE PROFESSIONNELLE DANS LES WILAYAS DU CENTRE

Des formations adaptées aux besoins du marché de l'emploi (Synthèse)

Les centres et instituts de la formation et de l'enseignement professionnels des wilayas du Centre ont enregistré, mardi, une affluente notable des jeunes pour les nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché de l'emploi, au titre de la rentrée professionnelle de la session d'octobre 2024, a-t-on appris auprès des responsables du secteur.

A Blida, le nombre des nouveaux inscrits a atteint les 10.386 stagiaires, soit plus de 10 % l'offre de formation pour cette session qui est de 8.866 postes, ce qui a nécessité l'introduction d'une offre supplémentaire de plus de 500 nouveaux postes.

Cette forte demande de formation s'explique par l'ouverture de nouvelles spécialités diplômantes garantissant un emploi dès la fin du stage, à l'instar de la spécialité de technicien supérieur en distribution de matériel pharmaceutique.

A Djelfa, 8.460 postes pédagogiques ont été ouverts dans différents modes de formation, dont 5.090 pour la formation qualifiante, 2.200 postes au profit des bénéficiaires de l'allocation chômage et 660 postes pour la population carcérale.

Cette session a en outre, enregistré l'introduction de nombreuses spécialités relatives entre autres, à l'aquaculture, dans le cadre de la mise en application d'un accord avec la station aquacole de la wilaya.

A Ain Defla, le secteur s'est renforcé avec six (6) nouvelles spécialités, dont celui du jardinier paysagiste, d'installation sanitaire, de chauffage et de climatisation, de maintenance informatique et de montage de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques.

Pour cette session, le secteur assure, dans cette même wilaya, une offre globale de 7.000 postes de formation, répartis sur 1.400 postes en mode résidentiel, 2.485 en formation par apprentissage, 250 pour la formation en milieu rural et 355 postes pour la femme au foyer.

A cela s'ajoutent plus de 400 postes de formation qualifiante de courte durée dans les métiers agricoles, 1.040 postes pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 170 postes au profit des détenus.

A Chlef, quelque 15.285 nouveaux stagiaires ont rejoint les centres et instituts de la formation professionnelle, dont 1.515 bénéficiaires de l'allocation chômage. Dans la commune d'Oued Fodda, un nouvel institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) a été ouvert, englobant deux sections dédiées au traitement des eaux et à la gestion et récupération des déchets.

À Médéa, le secteur assure une offre de 4.600 postes pédagogiques dans pas moins de 122 spécialités de formation. La Wilaya compte 33 établissements de formation, entre instituts spécialisés et centres de formation.

Dans la wilaya de Boumerdes, plus de 15.000 stagiaires, dont plus de 8.000 nouveaux inscrits, ont rejoint les 48 établissements de la formation professionnelle. Le secteur assure des formations dans 20 filières englobant plus de 180 spécialités, dont neuf (9) nouvelles, à l'instar du dessalement de l'eau de mer, de la cybersécurité et de la photographie.

A Bouïra, 10.434 nouveaux stagiaires ont rejoint les centres et les instituts de la formation. Ils s'ajoutent à 4.385 autres déjà en formation, portant leur nombre à 14.819 stagiaires.

De nouveaux postes de formation sont assurés pour les personnes aux besoins spécifiques, les femmes au foyer, les habitants des zones rurales et les bénéficiaires de l'allocation chômage.

A Tizi-Ouzou, cette session d'octobre se caractérise par une offre globale de 11.913 nouveaux postes pédagogiques, dont 3.364 postes dans le mode de formation par apprentissage, 1.537 postes en formation qualifiante, 1.235 pour les bénéficiaires de l'allocation chômage et 210 pour les femmes au foyer. La nouvelle rentrée a, également, vu l'introduction de nouvelles spécialités, dont la transformation de céréales, le traitement des eaux et l'économie de l'eau.

A Tipasa, la rentrée pour cette session, a été marquée par l'ouverture d'un nouvel INFP assurant des formations de technicien supérieur dans les spécialités de gestion des ressources humaines, mécatronique automobile et efficacité énergétique. Ce nouvel établissement s'ajoutera à trois (3) instituts nationaux spécialisés et 19 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA). Dix nouvelles spécialités ont été, en outre, introduites, notamment dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, à l'instar de charpentier de marine, pisciculture en bassins d'eau, et technicien supérieur en aquaculture. A Bejaia, cette rentrée concerne 14.566 stagiaires, dont 7.706 nouveaux inscrits. Le secteur met à leur disposition 203 spécialités, dont 132 en formation diplômante et 71 en formation qualifiante. La spécificité de cette session est la consolidation des formations en rapport avec les projets structurants de la wilaya, notamment le secteur des mines et du dessalement d'eau de mer.

ETATS-UNIS Des manifestations réclamant la fin de l'agression sioniste contre Ghaza

Des milliers de personnes ont manifesté lundi dans les Etats américains de New York et New Jersey pour soutenir le peuple palestinien et rejeter les crimes de l'occupation sioniste perpétrés notamment dans la bande de Ghaza depuis un an, rapportent des médias.

Selon le site CBS News, des manifestants se sont rassemblés près de la Bourse de New York, située dans le quartier financier de New York, et ont brandi le drapeau palestinien, tandis que des dizaines de policiers se sont rassemblés dans des véhicules anti-émeutes à proximité des manifestants.

Dans la ville de Paterson, dans l'Etat voisin du New Jersey, des foules de manifestants sont sorties pour exiger la fin de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et réclamé que les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux cessent de fournir des armes à l'entité sioniste.

Dimanche, des centaines de personnes ont participé à des manifestations massives aux Etats-Unis et dans la capitale britannique, Londres, dénonçant l'agression sioniste en cours sur la bande de Ghaza, qui a entraîné le martyre de dizaines de milliers de Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, et la destruction massive de bâtiments résidentiels, d'écoles, hôpitaux et installations.



ARGENTINE Sit-in de solidarité en Argentine pour marquer le 1^{er} anniversaire de l'agression sioniste contre Ghaza

Des centaines de personnes ont organisé un sit-in de solidarité avec le peuple palestinien dans la capitale argentine, Buenos Aires, à l'occasion du premier anniversaire de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza.

Le sit-in a été organisé

lundi par le Comité argentin de solidarité avec le peuple palestinien, et a vu la participation d'organismes universitaires, de défenseurs des droits de l'Homme, de syndicats et de personnalités religieuses, de représentants de partis politiques, ainsi que de membres des communau-

tés arabe et musulmane. Le sit-in qui a eu lieu sur la place du 5 mai en face du palais présidentiel de la Casa Rosada, a commencé par une minute de silence à la mémoire des martyrs de Palestine, du Liban et de Syrie.

Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sio-

nistes poursuivent leur agression contre Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, faisant près de 42.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 100.000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

ENVIRONNEMENT L'Australie va quadrupler la superficie d'une zone maritime protégée proche de l'Antarctique

L'Australie va quadrupler la superficie de la vaste zone marine protégée des îles Heard-et-MacDonald, proches de l'Antarctique, qui abritent des pingouins, phoques et baleines, a annoncé mardi le gouvernement.

Cette annonce constitue une "grande victoire environnementale" et l'Australie protège désormais "plus d'océan que n'importe quel autre pays au monde", s'est félicitée la ministre australienne de l'Environnement Tanya Plibersek.

La superficie de l'aire marine pas-

sera d'environ 71.200 à 310.000 km2. Plus de la moitié (52%) de la surface maritime du pays sera désormais protégée, a indiqué le gouvernement. Cela permettra à l'Australie de dépasser l'objectif mondial fixé il y a deux ans par l'ONU de protéger 30% des terres et des mers d'ici à 2030.

Selon Richard Leck, responsable des océans à WWF Australie, il reste néanmoins "beaucoup de travail à faire pour que notre réseau de parcs marins soit complet, adéquat et représentatif".

Le projet de l'Australie ne protégée-

rait pas "certaines des zones les plus prioritaires des îles", notamment l'habitat essentiel d'espèces comme le manchot royal ou l'albatros à sourcils noirs, qui "resteront exposées à des pressions telles que la pêche commerciale sans une protection accrue", affirme-t-il.

Sur l'île de Tasmanie, qui compte 25% de la production mondiale annuelle d'ormeaux (un mollusque marin prisé en Asie), seules 1,1% des eaux sont protégées, d'après des données du gouvernement.

GUINÉE-BISSAU Bissau en panne d'électricité et d'eau depuis une semaine

La capitale bissau-guinéenne est en panne d'électricité et d'eau depuis une semaine dans plusieurs quartiers de la ville et sa banlieue, ont rapporté des médias.

La Société nationale d'électricité et d'eau de Guinée-Bissau (EAGB), en charge de la production et de la distribution d'électricité et d'eau, n'a toujours pas communiqué au public les raisons de cette panne, selon ces médias.

Toutefois, il faut préciser que la société publique EAGB travaille en étroite collaboration avec une entreprise turque, Karpowership, qui lui fournit de l'électricité à partir de son bateau flottant depuis 2019.

BOSNIE - HERZÉGOVINE Plusieurs écoles de Sarajevo reçoivent des alertes à la bombe

Plusieurs lycées du canton de Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine (BiH) ont reçu des alertes à la bombe par messagerie électronique lundi, provoquant une évacuation immédiate du personnel et des élèves.

Mersiha Novalic, porte-parole du ministère régional de l'Intérieur, a confirmé que les écoles avaient informé sans délai les autorités, qui ont entrepris une fouille des locaux. Des équipes de sécurité seront déployées dans toutes les écoles affectées pour assurer la sécurité des bâtiments.

En septembre dernier, Sarajevo a connu une vague de fausses alertes à la bombe ciblant des lieux publics tels qu'aéroports, écoles, centres commerciaux, ainsi que la présidence du pays.

Bien qu'aucun explosif n'ait été retrouvé, ces menaces ont exacerbé l'anxiété de la population. A la fin du mois d'août, la police de Sarajevo dénombrait 58 signalements de bombe, tous mensongers mais cause de perturbations.

Ces incidents ont non seulement provoqué une détresse psychologique chez les habitants locaux mais aussi entraîné des répercussions économiques.

IRLANDE Accident majeur d'un bus scolaire en Irlande du Nord

Un accident majeur de bus scolaire a eu lieu dans le comté de Down en Irlande du Nord, ont rapporté lundi des médias locaux. Ce bus à deux étages transportait plus de 60 passagers, dont 50 ont subi des blessures légères et huit autres sont soignées avec des blessures plus graves, a rapporté la BBC.

Des photos publiées sur les médias sociaux montrent le véhicule renversé sur le flanc dans un champ à l'extérieur de la route. La police a qualifié cet incident de "collision routière grave". Selon les reportages réalisés par la BBC, la plupart des personnes à bord étaient des élèves du Strangford College, un établissement d'enseignement secondaire.

APS

MEXIQUE Milton, ouragan de catégorie maximale, menace le Mexique et la Floride

L'ouragan Milton s'est intensifié "de manière explosive" lundi près de la péninsule du Yucatan au Mexique, avant son arrivée prévue dans la nuit de mercredi à jeudi en Floride, déjà affectée par le passage destructeur d'Hélène fin septembre.

L'arrivée de cet ouragan de catégorie 5 (la maximale sur l'échelle Saffir-Simpson) survient au moment où républicains et démo-

crates continuent de s'écharper sur la réponse des autorités fédérales au cataclysme provoqué par l'ouragan Hélène, qui a causé au moins 230 morts dans le sud-est des Etats-Unis dont au moins 15 en Floride.

"Si la tempête reste sur sa trajectoire actuelle, il s'agira de la pire à frapper la région de Tampa depuis plus de 100 ans", ont prévenu lundi les services météorologiques de cette grande ville de Floride.

Milton, devrait toucher terre dans cet Etat américain du sud-est, le troisième le plus peuplé des Etats-Unis, dans la nuit de mercredi à jeudi, après avoir longé lundi et mardi la côte nord de la province mexicaine du Yucatan, dans le Golfe du Mexique.

Avec des "vents destructeurs" pouvant aller jusqu'à 285 km/h, selon le Centre

américain des ouragans (NHC), l'ouragan devrait entraîner des "vagues destructrices" dans le Yucatan. La nouvelle présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a également alerté la population sur la possibilité "de pluies diluviennes", dans un message sur X. Plus tôt lundi, des ouvriers du Yucatan barricadaient portes et fenêtres, les pêcheurs ayant eux rentré leurs bateaux au port.

BLIDA

Pose de la première pierre du projet d'extension de l'hôpital du jour de cancérologie

Le CHU Frantz Fanon de Blida a été, mardi, le théâtre de la pose de la première pierre de réalisation d'un projet d'extension de l'hôpital du jour du Centre anti cancer (CAC), en vue d'assurer une meilleure prise en charge pour les malades du cancer et d'alléger la pression sur cet établissement hospitalier de dimension régionale.

La pose de la première pierre de ce projet a été supervisée par le Président-directeur général (P-dg) de l'opérateur Mobilis, financeur du projet, Boukhazani Chaouki, en compagnie du wali Brahim Ouchen, et en présence du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar.

Dans sa déclaration à l'occasion, la directrice du CAC, Hadjer Takouti, a salué cette initiative, la qualifiant de "très importante" au vu de l'état de surcharge de ce Centre, dont la création remonte à 2013.

"Ce CAC a enregistré une hausse de 70% dans le nombre des malades accueillis à son niveau, qui est passé de 12.275 cas à son ouverture, à 34.578 cas actuellement, vu que l'établissement accueille des malades de 39 wilayas du pays", a expliqué la même responsable.

Cette extension de l'hôpital du jour "permettra de réduire la pression sur le staff médical, tout en augmentant les taux de guérison", car l'efficacité du traitement du cancer "dépend du respect des délais fixés", a estimé, pour sa part, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar.

En 2023, le service d'oncologie de ce CAC a enregistré plus de 1.000 nouveaux cas de cancer, contre plus de 1.500 nouveaux cas traités au service de radiothérapie, selon la même source.

Ce projet d'extension est doté d'une capacité d'accueil de 16 lits et de 90 fauteuils pour la chimiothérapie, en plus de neuf (9) salles pour les examens médicaux. Le délai de réalisation de cet hôpital du jour, abrité par une assiette de 2000 m², a été fixé à 12 mois, selon les explications fournies par le directeur du bureau d'études du projet, Elias Achour.

Il porte sur la réalisation d'un bâtiment de trois étages englobant des pavillons pour hommes et femmes, et des salles d'attente et pour les urgences, en plus d'un étage réservé à la formation des médecins et à la pédagogie.

BLIDA

L'impératif de la sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein souligné (Rencontre)

Des oncologues, spécialistes du cancer du sein, ont souligné samedi à Blida la nécessité de consacrer davantage d'efforts pour sensibiliser les femmes et la société en général sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie dont le taux d'incidence est, chaque année, en hausse. Ce type de manifestation contribue dans une grande mesure à la prise de conscience sur la gravité de cette maladie et l'importance de son dépistage précoce qui augmente sensiblement le taux de guérison, ont convenu les oncologues participant à cette rencontre de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein, organisée par l'Association "El-Fedjr" d'aide aux personnes atteintes du cancer au niveau de l'établissement hospitalier de greffe d'organes et de tissus du CHU Frantz Fanon, à l'occasion

d'Octobre rose. A ce propos, le président de l'association El Fedjr, Dr. Hadj Mkrachi, a noté que la campagne de sensibilisation organisée à l'occasion du mois d'Octobre rose de l'année 2023, a permis la détection de 140 cas de cancer du sein sur les 3.000 dépistages effectués et dont la majorité était guérissable et ne nécessitait pas de recours à la mastectomie (ablation du sein). Il a ajouté que les femmes quarantennaires sont les plus touchées par cette maladie et que que le taux d'incidence est en augmentation d'année en année. A titre indicatif, la campagne de prévention lancée par l'association en 2017 a révélé 25 cas d'atteintes, pour atteindre les 40 cas ces dernières années. Présent à la rencontre, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Dr.

Lyes Merabet, a estimé que ce type de rencontres de sensibilisation est un "devoir professionnel envers une importante catégorie de la population".

Le responsable de la direction locale de la santé et de la population, Abdouour Sabbour, a abordé, à l'occasion, le programme mis au point par ses services pour ce mois afin de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce. Il s'agit notamment de l'organisation d'une caravane médicale mobile vers les zones reculées de la wilaya, en plus de portes ouvertes sur le même thème dans tous les établissements publics de santé de proximité (EPSP), a-t-il indiqué.

La majorité des intervenants à cette rencontre ont souligné la nécessité pour les femmes d'effectuer une mammographie,

une fois par an, à partir de quarante ans, voire avant cet âge pour les femmes ayant des antécédents familiaux de cancers, dont le cancer du sein. Cette rencontre de sensibilisation inaugure le programme tracé par l'association El Fedjr à l'occasion d'Octobre rose, prévoyant des journées de sensibilisation au profit des femmes travaillant dans divers organismes publics, en plus d'autres rencontres qui seront animées par des spécialistes du domaine, a informé Dr. Mkrachi. Il a ajouté que le bureau de l'association est ouvert à toutes les femmes, en vue de bénéficier de réductions de près de 50% sur l'examen de la mammographie, suite à la signature d'une convention entre l'association et deux centres de radiologie de la wilaya.

APS

LUTTE CONTRE LE PALUDISME ET LA DIPHTÉRIE

De nouvelles quantités de vaccins et d'équipements médicaux envoyées aux wilayas du Sud ayant enregistré des cas de paludisme et de diphtérie (communiqué)

Des "quantités considérables" de vaccins et de sérums ont été envoyées, mardi depuis Alger, aux wilayas du Sud ayant enregistré des cas de paludisme et de diphtérie, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé, ajoutant qu'un autre lot d'équipements médicaux sera envoyé mercredi afin d'assurer une prise en charge optimale des patients.

"Suite aux conclusions du Conseil des ministres du 6 octobre, et en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune données lors de cette réunion, et dans le cadre du renforcement des structures de santé au niveau des wilayas du Sud ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme, des quantités considérables de vaccins et de sérums ont été envoyées, mardi matin, à Tamanrasset et In Guezzam. Il s'agit de 21.000 doses de vaccins et 330 doses de sérums anti-diphtériques", a précisé le communiqué du ministère de la Santé. Dans le même contexte, "des équipements médicaux seront envoyés, mercredi, aux wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam", ajoute le communiqué du ministère qui rappelle que cette opération a pour objectif de "garantir aux patients une



meilleure prise en charge et d'assurer aux staffs médicaux et paramédicaux mobilisés dans les structures sanitaires de ces wi-

layas et des régions limitrophes les outils nécessaires facilitant leur mission". Quant aux équipements, le ministère a fait

état de "35 lits équipés et 30 concentrateurs d'oxygène et bien d'autres fournitures", a conclu le communiqué.

OPHTALMOLOGIE

La sensibilisation au dépistage des pathologies oculaires soulignée (spécialistes)

L'importance de la sensibilisation au dépistage des maladies oculaires, telles que la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et l'œdème maculaire diabétique (OMD), a été soulignée, mardi à Alger, par des spécialistes. Ainsi, les Professeurs Soraya Mouaki Benani et Mustapha Djabour, du service d'Ophthalmologie

du CHU "Mustapha Bacha", ont mis l'accent sur l'impératif de la sensibilisation au dépistage de ces deux maladies, parmi les plus fréquentes affectant l'œil et ce, "dès l'apparition des premiers symptômes", pour éviter les complications causant la cécité.

Intervenant lors d'une session de formation desti-

née aux journalistes, sur les caractéristiques de la DMLA, Pr Mouaki a mis en garde contre les facteurs de risques évitables, à l'instar du tabagisme, l'obésité, la mauvaise hygiène de vie, etc.

Notant que d'autres facteurs inévitables comme l'âge et la génétique sont à l'origine de cette maladie,

elle a recommandé de suivre des mesures hygiéno-diététiques comme une alimentation riche en antioxydants, en oméga 3, le port de lunettes solaires adaptées, l'éloignement des écrans bleus, etc.

Précisant que cette affection est "sévère et invalidante", elle a indiqué que le traitement par injections (anti UEGF), disponible depuis 2007 en Algérie, "ne guérit pas, mais permet d'éviter la cécité" et qu'en dépit de son coût élevé, il est administré "en milieu hospitalier à tous les patients".

De son côté, Pr Djabour a relevé l'impact social et le coût économique de la prise en charge des OMD, ces déficiences visuelles entraînant notamment "une dépendance vis-à-vis d'autrui, une baisse de la productivité au travail et un mal-être mental".

En guise de prévention, il a conseillé d'effectuer "régulièrement des examens ophtalmologiques", tout en "rééquilibrant le diabète", assurant que "les pouvoirs publics ont mis à la disposition des malades les traitements modernes" préconisés pour cette pathologie. Il a fait également part à cet égard, de "la disponibilité des moyens de diagnostic et de la qualité de la formation continue".

JAPON

L'ex-impératrice Michiko reste hospitalisée après une opération "réussie"

L'ancienne impératrice du Japon Michiko, âgée de 89 ans et mère de l'empereur Naruhito, va rester hospitalisée pour une ou deux semaines, après une opération "réussie" à la suite d'une fracture, a annoncé l'agence impériale à des médias.



Michiko avait fait une chute dimanche dans sa résidence, et s'était rendue le lendemain à l'hôpital, où une fracture du fémur avait été diagnostiquée. L'opération chirurgicale dont elle a bénéficié "a été réussie" et elle restera désormais hospitalisée

une semaine ou deux pour se rétablir, a précisé le porte-parole de l'agence impériale Katsuyoshi Nakamura.

Il s'agit de la première hospitalisation de Michiko depuis 2019, lorsqu'elle avait été opérée pour un

cancer du sein diagnostiqué à un stade précoce. Son époux, l'ex-empereur Akihito, a officiellement renoncé à ses fonctions en 2019, devenant le premier empereur à abdiquer depuis 200 ans dans la plus vieille monarchie du monde.

VIRUS DE MARBURG

Washington déconseille aux Américains de se rendre au Rwanda



Les Etats-Unis ont déconseillé lundi aux Américains de se rendre au Rwanda en raison de la présence du virus de Mar-

burg. Le département d'Etat a émis un avis en ce sens conseillant aux citoyens américains de "reconsidérer" tout

déplacement dans ce pays en raison de la présence de ce virus. Il fait passer son avis de voyage de la catégorie 2 à 3, sur une

échelle de 4, ce qui signifie "ne pas y voyager". Le virus de Marburg provoque une fièvre hémorragique similaire à Ebola. Le bilan, depuis l'annonce des premières infections à ce virus le 28 septembre, s'élève à 12 morts, des travailleurs médicaux pour la plupart.

Avec un taux de mortalité pouvant aller jusqu'à 88%, ce virus très dangereux cause une forte fièvre souvent accompagnée d'hémorragies touchant plusieurs organes. Selon le ministère de la Santé rwandais, quelque 41 cas d'infection ont été recensés. Le virus de Marburg fait partie de la famille des filovirus, à laquelle appartient également le virus Ebola, qui a déjà causé plusieurs épidémies meurtrières en Afrique.

SOUDAN

Le gouvernement a reçu 1,4 million de doses de vaccin contre le choléra alors que le nombre de cas dépasse les 20.000

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé samedi avoir reçu 1,4 million de doses de vaccin contre le choléra de la part d'organisations internationales, alors que le pays est aux prises avec une épidémie qui a infecté plus de 20.000 personnes à ce jour. Selon un communiqué citant Haïtham Mohamed Ibrahim, le ministre de la Santé, 1.407.200 doses ont été fournies par l'Alliance mondiale pour les vaccins, l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF. Les vac-

cins seront distribués dans trois Etats, ceux du Nil, de Kassala et d'Al-Qadarif, pour immuniser 1.058.545 personnes âgées d'un an et plus, a précisé le ministre, ajoutant que les efforts pour fournir des vaccins à d'autres zones touchées se poursuivront. Depuis que l'épidémie a été officiellement déclarée le 17 août, le ministère a signalé 20.398 cas de choléra et 597 décès. Les autorités ont imputé cette recrudescence à la détérioration des conditions environnementales causée par le

conflit en cours et l'utilisation d'eau contaminée. L'épidémie de choléra fait partie d'une crise sanitaire plus vaste au Soudan, où les combats entre l'armée et les forces de soutien rapide font rage depuis avril 2023. D'autres maladies épidémiques, notamment le paludisme, la rougeole et la dengue, se sont également propagées. Selon les estimations des Nations unies, le conflit a déjà coûté la vie à près de 20.000 personnes et déplacé des millions de personnes.

NIGERIA

Plus de 350 décès dus au choléra au cours des neuf premiers mois de l'année



Plus de 350 personnes sont mortes du choléra au Nigeria au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une augmentation de 239% par rapport à la même période de l'année dernière, selon les données du Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC) publiées lundi.

Le NCDC a déclaré que "359 personnes étaient décédées entre janvier et septembre, contre 106 au cours de la même période l'année dernière". Le nombre de cas suspects de choléra a également augmenté, passant de 3.387 l'année précédente à 10.837, la plupart des personnes touchées étant des enfants de moins de cinq ans, d'après l'organisme.

Lagos, la capitale commerciale du pays, a enregistré le plus grand nombre de cas, a déclaré le NCDC. Les autorités du nord-est de Borno ont déclaré vendredi qu'une épidémie de choléra avait frappé l'Etat, qui est également confronté à des inondations qui ont déplacé près de 2 millions de personnes.

GUINÉE-BISSAU

Progression significative des cas de diabète (association)



Les cas de diabète sont en train de connaître "une progression significative" en Guinée-Bissau, a déclaré dimanche la présidente de l'Association nationale pour l'assistance aux personnes diabétiques, Gisa Lopes, mettant en cause "le manque d'équilibre alimentaire et les conditions de vie difficiles".

"Nous sommes très inquiets de la progression du nombre de cas de diabète enregistrés ces derniers temps dans le pays", car "cette maladie chronique se développe silencieusement dans le corps humain et peut entraîner des complications très graves pour la santé", a indiqué Mme Lopes lors d'une déclaration à la presse. S'exprimant en marge d'un séminaire de formation tenu à Bissau à l'intention des professionnels de la santé publique en charge du diabète, elle a exhorté les autorités sanitaires à lancer rapidement une campagne nationale de sensibilisation pour que la population prenne conscience et se mette à appliquer les mesures nécessaires afin de prévenir cette maladie.

VARICES

Vers la fin de la chirurgie

Des jambes sans varices sur la plage, un rêve loin d'être impossible! Les traitements actuels sont moins lourds et plus confortables. Ils s'effectuent en passant à travers les veines malades et permettent souvent d'éviter la chirurgie.

STYL A DES ANTÉCÉDENTS, UN BILAN EST INDISPENSABLE

La varice est une veine dilatée, d'où son caractère inesthétique quand elle est juste sous la peau. Mais certaines varices ne se voient pas, en cas de surpoids notamment.

La maladie variqueuse est avant tout une maladie familiale. Le risque de développer des varices est de 90 % si ses deux parents sont atteints, de 62 % chez une fille dont un seul parent est atteint (25 % pour un garçon) et de 20 % en l'absence d'antécédent familial (Source : "Rôle du facteur familial dans la maladie variqueuse", étude dirigée par André Cornu-Théard et al.) «Les varices ne sont pas seulement des veines inesthétiques, explique le Dr Jean-Luc Gillet, président de la Société française de phlébologie (SFP), phlébologue à Bourgoin-Jallieu (Isère). Ces veines malades sont la manifestation d'une vraie maladie, la maladie variqueuse. Si on ne la prend pas en charge, elle évolue et peut menacer la santé.»

Principal risque, la formation de caillot, qui peut se compliquer de phlébite profonde et parfois d'embolie pulmonaire. Les varices peuvent aussi être à l'origine de troubles cutanés : eczéma, pigmentation, ulcère variqueux... Des complications qu'on ne devrait plus voir avec les traitements actuels.

Les varices peuvent être à l'origine de sensations de jambes lourdes, de la formation d'œdèmes en fin de journée, mais pas toujours. Il arrive aussi qu'elles ne s'accompagnent d'aucun symptôme particulier : «La gêne comme la douleur sont un signe d'appel, surtout s'il existe des antécédents de varices dans la famille, mais pas seulement», précise le Dr Gillet. Le seul fait d'avoir des varices, que l'on soit une femme ou un homme, devrait conduire à consulter.»

La consultation d'un médecin vasculaire phlébologue permet de réaliser un bilan complet à la recherche d'une anomalie. Grâce à l'écho-doppler (examen faisant appel aux ultrasons) réalisé en complément de l'examen clinique, il pourra établir une cartographie précise du réseau veineux superficiel et profond, et proposer un traitement adapté si besoin.



UN CHOIX DE TRAITEMENT SUR-MESURE

Plus les varices seront prises en charge de façon précoce, plus le traitement sera facile, rapide et pratiqué au cabinet. «Grâce aux méthodes endoveineuses, chimiques ou thermiques, qui détruisent la paroi interne de la varice et provoquent sa rétraction ou sa disparition, nous disposons maintenant de techniques qui permettent un réel traitement à la carte», précise le Dr Gillet. Le choix dépend de l'importance et de l'étendue des varices à traiter.»

La méthode chimique, sclérothérapie à la mousse. La sclérothérapie est le traitement de choix pour les varices de petit ou moyen calibre (jusqu'à 6 ou 7 mm en moyenne). On injecte un produit sclérosant, liquide ou le plus

souvent sous forme de mousse. Elle s'effectue au cabinet du médecin, en une ou plusieurs séances selon le nombre et l'étendue des varices à traiter en commençant par les plus grosses. La reprise des activités habituelles est immédiate.

Les méthodes thermiques, laser ou radiofréquence. Elles utilisent la chaleur et s'adressent aux varices les plus grosses (supérieures à 8 mm). Réalisées en ambulatoire (on rentre chez soi le soir), elles sont un peu plus lourdes et nécessitent un environnement chirurgical, en clinique ou en milieu hospitalier. Elles sont pratiquées sous anesthésie contrairement aux méthodes chimiques.

La reprise du travail est possible dès le lendemain, voire deux jours plus tard. Elles ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale,

même si la radiofréquence est reconnue comme une alternative à la chirurgie par la Haute Autorité de santé. Doit un recours encore trop fréquent à la chirurgie alors que ces méthodes endoveineuses sont supérieures en qualité de vie et de confort pour les patients. Et sont surtout moins invasives, y compris pour les interventions sur les veines saphènes, que ce soit la radiofréquence, celle qui longe toute la jambe depuis la cheville jusqu'à l'aîne, ou la petite, celle qui s'arrête derrière le genou.

LE STRIPPING EST DE MOINS EN MOINS UTILISÉ

Le traitement chirurgical (stripping) consiste à «arracher» les veines saphènes. Il peut être pratiqué en ambulatoire (avec souvent le jour de l'intervention), mais les patients restent la plupart du temps hospitalisés une nuit ou deux. Un arrêt de travail de 2 à 3 semaines est assez fréquent. Le port d'une contention veineuse dans les semaines qui suivent est le plus souvent recommandé. Quant à l'exposition au soleil, elle est fortement déconseillée, au moins jusqu'à la disparition des hématomes ! «Avec l'écho-doppler, nous nous sommes rendu compte que la chirurgie stimulait au niveau des incisions la formation de veines pouvant être à l'origine de nouvelles varices. Il faut donc privilégier les traitements les moins agressifs possibles», précise le phlébologue.

PETITES VEINES INESTHÉTIQUES : ON LES TRAITE EN DERNIER

Les varicosités, c'est un peu comme l'arbre qui cache la forêt, elles ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent alors être associées à une maladie variqueuse sous-jacente. Pour qu'elles ne récidivent pas, il faut d'abord traiter les varices. Une fois supprimées, ces veines disgracieuses pourront être traitées par microscéléroses au cabinet. Ce qui nécessitera, selon leur étendue, un ou plusieurs séances espacées de 3 semaines en moyenne. Différence notable avec la sclérothérapie des varices, les microscéléroses ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

Les varices peuvent annoncer une future thrombose

Les varices devraient être considérées comme un signe d'alerte annonçant un risque de thrombose veineuse profonde (TVP) ou d'embolie pulmonaire.

Selon les chercheurs de l'hôpital Chang Gung Memorial de Taïwan, les varices qui sont souvent considérées comme une pathologie mineure, devraient au contraire être vues comme un signe annonciateur de maladies plus graves et potentiellement mortelles.

À l'issue d'une étude portant sur 425 000 personnes, les scientifiques ont en effet découvert que les varices étaient associées à un risque 5,3 fois plus élevé de thrombose veineuse profonde (ou phlébite). Ils ont également constaté une incidence plus élevée d'embolies pulmonaires (un caillot sanguin qui se forme dans les poumons) et de maladie artérielle périphérique (le rétrécissement des artères qui mènent à l'estomac, aux bras, aux jambes et à la tête) chez les personnes ayant des varices.

DES PATIENTS QUI DEVRAIENT ÊTRE SOUS SURVEILLANCE

Les varices sont des dilations veineuses qui rendent les veines visibles sous la peau. En raison d'un "mauvais retour veineux", le sang stagne dans la veine qui grossit, devient plus visible et douloureuse. Le problème est généralement mineur et peut être soigné avec des bas de contention ou des veinotoniques. Mais les chercheurs taïwanais estiment que les personnes souffrant de varices devraient être surveillées de près afin de prévenir la formation de caillots sanguins et surtout le risque de déplacement d'un caillot vers le cœur ou les poumons.

VARICES : LA CONSULTATION MÉDICALE EST INDISPENSABLE

La consultation d'un phlébologue ou d'un angiologue est indispensable pour évaluer les facteurs de risque (hérédité, antécédents, prise d'un traitement hormonal, consommation de tabac...), l'intensité de la gêne (esthétique, gonflements, douleur...). Selon la situation, il réalise des examens complémentaires (écho-doppler) afin d'orienter vers le traitement le mieux adapté. «Les varices, ça se développe. C'est pourquoi, mieux vaut réagir il n'y a pas de moindre symptôme : lourdeurs des jambes, varicosités, explique le D Michèle Cazaubon, angiologue. Si la prise en charge n'est pas précoce, la maladie veineuse peut évoluer vers des complications plus graves : œdème, phlébite, hémorragie...»

RÉAGIR VITE POUR ÉVITER LES COMPLICATIONS

«La maladie étant évolutive, de nouvelles varices peuvent apparaître après un traitement, précise le Dr Cazaubon. D'où l'importance de montrer ses veines régulièrement au médecin. Et de reprendre le traitement si besoin.» Certains facteurs aggravent la situation comme la prise de poids, les stations debout ou assise prolongées, la chaleur, le port de vêtements serrés... Si l'on est fragile, on peut dormir les jambes surélevées et porter des bas de contention...

LA SCLÉROTHÉRAPIE

Cette méthode traite les veines saillantes qui font entre 5 et 6 mm. Sous contrôle échographique, elle consiste à injecter de la mousse ou des produits liquides sclérosants pour fermer la veine dilatée. Qu'il s'agisse de microscéléroses, de sclérothérapie ou de laser, l'acte s'effectue au cabinet, sans anesthésie. Le traitement nécessite en général plusieurs séances (2 à 8) de 15 à 30 minutes, espacées de trois semaines, sans entraîner d'arrêt de travail. Pas de soleil, le temps que les hématomes se résorbent, et on évite les longs voyages en avion dans la semaine qui suit la séance. La sclérose impose le port d'une contention par bas ou collant pendant au moins 48 heures. Il faut éviter toute activité sportive durant 48 heures, ainsi que le sauna ou le hammam. Le laser et la microscéléroses des varicosités ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, seule la sclérothérapie des varices est prise en charge.

UN TRAITEMENT LONG CONTRE LES VARICOSITÉS

Trois solutions peuvent être proposées selon qu'il s'agit de simples varicosités (ces petites marques bleutées) ou de véritables varices.

LA MICROSCÉLÉROSE

Elle consiste à réaliser une micro-injection de produit sclérosant dans la varicosité, ce qui favorise sa disparition.

DOULEURS, GONFLEMENTS DES CHEVILLES, VARICOSITÉS...

comment en venir à bout ?

Douleurs, gonflements des chevilles, varicosités... Une Française sur deux en souffre. L'hiver est le bon moment pour agir. Car les traitements prennent du temps et interdisent de s'exposer au soleil.



LE LASER VASCULAIRE CUTANÉ

Il agit par «photocoagulation» et permet de traiter des varicosités de toutes tailles.

UNE INTERVENTION CHIRURGICALE CONTRE LES VARICES IMPORTANTES

Les varices sont des dilatations veineuses pouvant être plus ou moins importantes et plus ou moins nombreuses. «Chaque varice est unique. Il faut adapter le traitement à chaque patiente», souligne le Dr Ariel Toledano, médecin vasculaire. Deux types de techniques sont proposés, selon les cas.

UN «STRIPPING»

Aussi appelé phlébectomie, il consiste à enlever la veine saphène qui parcourt toute la jambe depuis la cheville jusqu'au genou ou à l'aîne, ainsi que les autres veines abimées afférentes. Il s'effectue sous anesthésie générale ou péridurale, avec une hospitalisation d'un ou deux jours. Les petites veines qui se sont développées autour de la saphène sont retirées secondairement.

Prévoir un rendez-vous avec l'anesthésiste quinze jours avant l'opération. Même s'il est généralement possible de rentrer dès le lendemain, un arrêt de travail de dix à quinze jours est prescrit. Des picotements et

hématomes peuvent apparaître transitoirement. Le sport, le soleil et l'avion sont proscrits pendant trois à quatre semaines pour éviter la pigmentation des hématomes ou le risque de phlébite. Le port de bas de contention est vivement recommandé pendant trois semaines. L'opération est prise en charge par la Sécurité sociale (mais des dépassements d'honoraires sont possibles).

LA RADIOFRÉQUENCE OU LE LASER ENDOVEINEUX

Ces deux techniques permettent de détruire la veine par la chaleur. Le médecin réalise une anesthésie locale : il injecte un mélange de produit anesthésiant et de sérum physiologique pour endormir la veine et protéger les tissus avoisinants de la chaleur (jusqu'à 120 °C). Ensuite, sous guidage échographique, il introduit une sonde laser ou de radiofréquence dans la veine pour la chauffer sur la longueur souhaitée. Cette chaleur entraîne une occlusion de la veine : le sang ne passe plus, elle se retrouve bouchée. Ces techniques ne laissent pas de cicatrices. La veille, le phlébologue pratique un marquage de la varice à l'aide d'un marqueur. L'intervention n'est pas douloureuse et dure une vingtaine de minutes. Le patient peut marcher et reprendre son travail dès le lendemain. Le soleil et l'avion sont interdits pendant une quinzaine de jours. Le port d'un bas ou d'un collant de contention est conseillé durant une semaine. Ces techniques ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

Pourtant, la Haute Autorité de santé (HAS) a donné son autorisation à la chirurgie en 2008. En revanche, le laser endoveineux n'a, pour l'instant, pas obtenu cette autorisation de la HAS, ce qui n'exclut pas son utilisation.

Les personnes grandes plus exposées aux varices

Une étude de l'Université de Stanford au Royaume-Uni suggère une association entre la taille et le développement des varices sur les jambes. Plus on est grand, plus on est exposé aux varices ? Des chercheurs britanniques de l'Université de Stanford affirment que la grande taille représente un facteur de risque de développement des varices.

"Nous avons non seulement trouvé une association entre la taille et les varices, mais les études génétiques que nous avons menées [montrent] un

lien de causalité", observe sur CNN le Dr Nicholas Leeper, professeur agrégé de chirurgie et de médecine cardiovasculaire, qui a dirigé l'étude parue dans la revue Circulation. «Cela suggère que les gènes et les voies qui conduisent la taille humaine sont également susceptibles de causer des varices.»

En se basant sur les données génétiques de 502 619 personnes âgées de 40 à 69 ans dont 9 577 avaient une maladie veineuse, les chercheurs ont identifié 30 régions génétiques associées aux varices. Il ensuit ensuite ex-

aminé les facteurs de risque en utilisant un modèle d'intelligence artificielle.

Les facteurs de risque déjà établis ont été mis en évidence tels que l'âge, l'hérédité, le surpoids, la grossesse, tabagisme, l'hormonothérapie, les antécédents de thrombose veineuse profonde ou encore la chirurgie des jambes. Plus étonnant, les chercheurs ont observé une corrélation inattendue entre la taille et l'apparition de varices : les personnes de grande taille étaient plus à risque de varices. Leur constat a été confirmé au

moyen d'une technique statistique appelée randomisation mendélienne. "Une poignée d'études menées il y a 20 ou 30 ans avait laissé entrevoir un lien", a expliqué le Dr Leeper cité par CNN. "Nous ne comprenons pas [cette relation]. Peut-être que des personnes plus grandes sont touchées par la gravité ou qu'il pourrait y avoir quelque chose dans la paroi des vaisseaux sanguins."

Les varices correspondent à une dilatation anormale et permanente d'une veine. Cette déformation anormale et

torieuse se manifeste sur les membres inférieurs. Les varices sont souvent le symptôme d'une insuffisance veineuse chronique, rappelle le site ameli.fr. Les varices sont généralement bénignes. Dans certains cas elles peuvent entraîner des problèmes de santé plus graves, comme des plaies, des ulcères et des caillots sanguins, la complication la plus grave étant la thrombose veineuse profonde (TVP), la formation d'un caillot sanguin dans une ou plusieurs des veines profondes.

Enceinte, j'ai des varices : pourquoi ? Que faire ?

Parmi les nombreux petits maux de la grossesse, on retrouve notamment l'apparition éventuelle de varices. D'où viennent-elles ? Peut-on y remédier ? On fait le point.

QUELLE EST LA CAUSE DE LEUR APPARITION ?

Trois fréquences durant la grossesse, les varices apparaissent quasiment du jour au lendemain au cours des deux premiers trimestres de grossesse (70 % d'entre elles arrivent avant le sixième mois), s'installant

un peu n'importe où sur les jambes et les pieds. L'hérédité et surtout les hormones de grossesse en sont les principales causes : elles provoquent la dilatation des veines et rendent leur paroi moins tonique.

COMMENT SE FORMENT-ELLES ?

Les veines commencent par ne plus fonctionner correctement : leurs parois s'amollissent, se dilatent, ne permettant plus au sang de circuler normalement. À terme, ces veines se

modifient, devenant sinueuses et gonflées. Ainsi naissent les varices.

REMÉDIER AUX VARICES

Pour améliorer votre confort, le gynécologue peut vous prescrire une contention ainsi que des veinotoniques, utilisés en cas de douleur. Inutile donc de vous rendre chez le phlébologue, sauf en cas de complications (thrombose ou phlébite). Les experts du site de l'Association La Maladie veineuse donnent aussi des conseils d'hygiène :

Surélever les jambes en cas d'œdème. Se méfier des stations debout prolongées.

Éviter le soleil sur les jambes. Ils précèdent également : si la femme était suivie pour des scléroses de varices jusqu'à maintenant, le traitement sera en général suspendu pendant la grossesse car il n'est pas très utile. En revanche, le médecin n'hésitera pas à scléroser la veine s'il a un risque de complications (éclatement de la varice) : il n'y a aucun risque pour le bébé. »

TUNISIE

Le président Saïed affirme que le peuple tunisien a fait montre d'un sens élevé de conscience lors du scrutin présidentiel

Le président tunisien Kais Saïed, réélu pour un deuxième mandat de cinq ans à la tête de son pays, a affirmé que le peuple Tunisien a fait montre lors du scrutin présidentiel de dimanche dernier d'un sens élevé de conscience et de maturité ainsi que d'une résilience hors pair, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP).



Dans une première déclaration après l'annonce lundi des résultats, le président tunisien a promis d'œuvrer sans répit à parachever le processus de réforme dans le pays, souligne l'agence TAP. Dans son manifeste électoral, Kais Saïed a également réaffirmé l'engagement inflexible à faire face aux entraves et embûches qui freinent le développe-

ment du pays et à ne ménager aucun effort en vue de barrer la route aux saboteurs.

Il a, en outre, souligné qu'il est grand temps de bâtir une solide et résiliente économie tunisienne, d'œuvrer au renouveau des institutions de l'Etat et de mettre sur pied un arsenal législatif qui soit en mesure de permettre de redorer le rôle social de l'Etat. Le pré-

sident sortant Kais Saïed a remporté l'élection présidentielle de dimanche en Tunisie, dès le premier tour, après avoir obtenu 90,7% des voix, a annoncé l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), lundi. Les candidats Ayachi Zammel et Zouhair Maghzaoui ont obtenu, respectivement, 7,35 % et 1,97 % des voix, selon la même source.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario doit poursuivre sa bataille juridique pour mettre fin au pillage de ses ressources naturelles (spécialiste)

La décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) d'invalidité définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 est "une victoire importante" pour le Front Polisario, a affirmé mardi Juan Soroeta Liceas, expert en droit international, exhortant le représentant du peuple sahraoui à poursuivre cette bataille juridique pour mettre fin au pillage de ses ressources naturelles, d'autant que la Cour lui reconnaît la capacité juridique de "contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple".

"Il s'agit sans aucun doute d'une victoire importante pour le Front Polisario, qui rendra les relations entre l'Union européenne et le Maroc encore plus difficiles", a affirmé à l'APS M. Liceas, maître de conférences en droit international et relations internationales.

Ce spécialiste du droit international a jugé "très important que le mouvement de libération sahraoui utilise la voie judiciaire pour empêcher l'exploitation illégale de ses ressources naturelles".

"Cela fait 12 ans, et cela

risque de durer encore quelques années", a-t-il averti, soutenant que la CJUE a déjà "commis de graves erreurs de droit, manifestement intentionnelles, sous la pression de la Commission, du Conseil et de certains Etats, en particulier la France et l'Espagne, laissant la porte ouverte à de nouveaux accords avec le +consentement implicite+ du peuple sahraoui".

Il a estimé, néanmoins, que "beaucoup de progrès ont été réalisés" et c'est même "la voie à suivre", soulignant que "tout cela renforce le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination" et que les deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc ont été annulés par la haute juridiction européenne pour "violation" de ce droit.

Dans son arrêt rendu vendredi, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Dans ce même arrêt, la Cour a rappelé que "le

Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental", affirmant que "le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple".

Selon Soroeta, cette reconnaissance n'est "pas une avancée particulièrement significative", sur le plan politique, dans la mesure où "la doctrine internationale est pratiquement unanime sur le statut du Front Polisario en tant que représentant unique et légitime du peuple sahraoui".

En revanche, sur le plan juridique, "il s'agit d'une déclaration de la plus haute importance, car elle lui permettra de s'opposer à tout type d'accord permettant l'exploitation de ses ressources naturelles sans son consentement, et de réclamer des compensations pour l'exploitation illégale de ces ressources pendant des décennies", a-t-il ajouté.

Commentant les décisions apportées par la haute juridiction européenne qui a souligné, dans son dernier arrêt,

que "la Commission et le SEAE (Service européen de l'action extérieure) ont consulté non pas le peuple du Sahara occidental, qui est seul titulaire du droit à l'autodétermination par rapport au territoire du Sahara occidental, mais, pour l'essentiel, la +population+ de ce territoire, au sens de ses habitants actuels, dont la majeure partie n'appartient pas à ce peuple", ce juriste a soutenu qu' "il est important que la Cour ait affirmé que les colons marocains (plus de 75 % des habitants actuels du Sahara occidental) ne font pas partie du peuple sahraoui, et que la volonté de 75 % du peuple sahraoui vivant dans les camps de réfugiés doit être prise en compte".

Ce spécialiste du droit international a regretté, par ailleurs, que le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui n'ait pas encore eu lieu, indiquant que la MINURSO a, pourtant, "achevé le recensement en vue du référendum, il y a près de 15 ans". "Si le référendum n'a pas eu lieu, c'est en raison de la mauvaise volonté de certains membres permanents du Conseil de sécurité, la France en particulier", a-t-il conclu.

SOMALIE

59 membres du groupe terroriste Al-Shabab éliminés dans des opérations militaires

Cinquante-neuf (59) membres du groupe terroriste Al-Shabab ont été éliminés lors de deux opérations militaires menées dans les gouvernorats de Galgadud et du Moyen-Shabelle, dans le centre du pays, a rapporté mardi l'agence de presse somalienne SONA.

Selon SONA, "59 membres d'Al-Shabab ont été tués lors de deux opérations militaires menées par l'armée nationale, la Résistance populaire et des partenaires internationaux dans les gouvernorats de Galgadud et du Moyen-Shabelle".

Elle a ajouté que la première opération, qui a eu lieu dans la région de Jirli, dans le gouvernorat de Galgadud, "a entraîné la mort de 32 membres d'Al-Shabab, dont des dirigeants". L'agence a ajouté : "27 membres d'Al-Shabab ont été tués dans une frappe aérienne qui a visé leur rassemblement dans le village de Yaqli, dans le gouvernorat du Moyen-Shabelle. L'opération militaire a également abouti à la destruction de leur base dans la région".

Elle a souligné que l'intensification des opérations militaires avait conduit à "libérer de nombreuses villes et régions des mains des terroristes". Cela survient quelques semaines après l'élimination de 42 éléments d'Al-Shabab lors d'une opération militaire menée par l'armée somalienne dans la région d'Ail Tair, au centre du pays.

Les terroristes d'Al-Shabab ont perpétré par le passé de nombreux attentats à la bombe et autres attaques à Mogadiscio et dans plusieurs régions de ce pays de la Corne de l'Afrique. Bien qu'ils aient été chassés de la capitale par les forces de l'Union africaine (UA) en 2011, les Shabab sont toujours présents dans les zones rurales.

La Somalie a besoin du soutien international pour résoudre les problèmes liés aux droits de l'homme (experte de l'ONU)

L'experte indépendante sur la situation des droits de l'homme en Somalie, Isha Divan, a appelé la communauté internationale à poursuivre son soutien à la Somalie afin de renforcer les institutions des droits de l'homme dans le pays.

Dans un rapport soumis au Conseil des droits de l'homme, l'experte indépendante souligne que la Somalie "montre sa capacité à résister aux problèmes actuels en matière de sécurité, de droits de l'homme, sociaux et des défis économiques, mais elle a besoin d'une aide internationale continue alors que le changement climatique et les catastrophes naturelles exacerbent les souffrances, la perte des moyens de subsistance et les violations des droits humains". Elle a déclaré que le conflit entre le groupe terroriste Al-Shabab et les autorités somaliennes "continue d'avoir un impact dévastateur sur les civils, tandis que les conflits claniques meurtriers pour l'accès aux ressources naturelles et au pouvoir politique continuent d'exposer les civils à une violence croissante et au déplacement".

Mme Divan a par ailleurs appelé le gouvernement fédéral somalien à protéger "les droits des femmes, des enfants, des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des personnes handicapées, des membres de clans minoritaires et d'autres groupes vulnérables".

En outre, l'experte indépendante s'est félicitée "des mesures positives qui jettent les bases d'un processus de transition facilitant la mise en œuvre des obligations et des engagements nationaux et internationaux de la Somalie en matière de droits de l'homme". Cependant, elle a ajouté : "Il est clair que nous ne devons pas perdre de vue la réalité sur le terrain, qui continue d'avoir des effets dévastateurs sur la population somalienne, en particulier sur les groupes vulnérables".

A cet effet, elle a appelé la communauté internationale à "poursuivre son assistance à la Somalie afin de renforcer les institutions de défense des droits de l'homme au sein du gouvernement fédéral".

APS

PALESTINE

Des agences humanitaires de l'ONU craignent la même "spirale infernale" au Liban qu'à Ghaza

Des responsables de l'ONU ont exprimé mardi leur inquiétude quant au fait que les méthodes de guerre utilisées par l'entité sioniste qui ont fait près de 42.000 martyrs et des destructions généralisées à Ghaza, se répètent désormais au Liban, appelant à agir pour éviter la même "spirale infernale".



"J'ai en tête, depuis le moment où je me réveille jusqu'au moment où je m'endors, que nous pourrions entrer dans la même sorte de spirale infernale, et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour empêcher que cela se produise dans cette crise particulière", a déclaré le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) au Liban, Matthew Hollingworth, en réponse à une question sur les parallèles entre les deux guerres. "Nous avons besoin que le monde ait

plus d'impact et soit capable d'argumenter pour que cela ne puisse pas continuer", a déclaré Hollingworth, lors d'un point de presse à Genève par liaison vidéo depuis Beyrouth. "Les craintes d'une répétition des troubles à Ghaza sont également partagées par la population libanaise et cela explique pourquoi tant de personnes ont fui si rapidement", a déclaré Hollingworth après avoir visité des camps de déplacés. Un responsable de l'Organisation mondiale de la santé

(OMS) a indiqué, lors du même point de presse, que "neuf hôpitaux au Liban avaient été fermés, complètement ou partiellement - une tendance qui s'est également produite à Ghaza". Ian Clarke, responsable adjoint des incidents de l'OMS pour le Liban, a mis en garde contre les épidémies au Liban en raison des conditions de surpopulation dans les abris pour déplacés et des fermetures d'hôpitaux alors que les médecins ont fui l'assaut sioniste. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a déjà affirmé que les forces sionistes "avaient violé à plusieurs reprises les lois de la guerre à Ghaza". Son porte-parole, Jeremy Laurence, a déclaré mardi que les "mêmes moyens et méthodes de guerre" étaient utilisés au Liban. Les forces sionistes ont commencé des opérations terrestres dans le sud-ouest du Liban, intensifiant une escalade qui a fait plus de 1.000 martyrs au cours des deux dernières semaines et provoqué la fuite massive de plus d'un million de personnes. Dans la bande de Ghaza, près de 42.000 Palestiniens sont tombés en martyrs et la plupart des 2,3 millions de personnes déplacées dans la guerre génocidaire lancée par l'armée sioniste le 7 octobre 2023.

Ghaza: l'ONU met en garde contre la poursuite par l'occupant sioniste des expulsions forcées

L'ONU a exprimé sa préoccupation quant à la situation dans le nord de Ghaza, où plus de 400.000 Palestiniens ont reçu l'ordre par l'occupant sioniste de se déplacer vers le sud, à Al-Mawassi, "une zone surpeuplée et polluée qui ne dispose pas des services de base dont les gens ont besoin". Le sud de Ghaza est complètement surpeuplé et ne peut pas accueillir plus de personnes", a déclaré lundi le porte-parole des Nations Unies, Stéphane Dujarric. Il a indiqué que plus de 50.000 hommes, femmes et

enfants ont été déplacés à l'intérieur du nord de Ghaza. "De nombreuses autres personnes dans le nord, en particulier dans le camp de Jabalia, sont coincées dans leurs maisons et ne peuvent pas partir en toute sécurité". Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), "la situation dans le nord de Ghaza s'aggrave, alors que les zones résidentielles sont attaquées, que les hôpitaux reçoivent l'ordre d'évacuer et que l'électricité reste coupée". Dans ce

contexte, le porte-parole de l'ONU a déclaré : "Les installations médicales et autres services essentiels risquent déjà de fermer, car les travailleurs ont été déplacés avec leurs familles. Aucun carburant ou marchandise commerciale n'est autorisé à entrer". "Les approvisionnements s'épuisent également dans le sud à l'approche de la saison des pluies", a déclaré M. Dujarric, et les autorités sionistes ont désigné "un itinéraire dangereux permettant aux travailleurs humanitaires d'acheminer

des approvisionnements depuis le passage de Karam Abu Salem".

Mais il a souligné que les Nations Unies et leurs partenaires continuent de fournir une aide vitale aux Palestiniens de Ghaza partout où ils le peuvent. Il a noté que l'UNRWA a assuré 5,6 millions de consultations médicales dans toute la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023 et a fourni à près de 1,9 million de personnes deux séries de distribution de farine au cours de l'année écoulée.

Ghaza : l'agression sioniste a coûté la vie à plus de 500 athlètes

Plus de 500 athlètes, arbitres et responsables sportifs sont tombés en martyrs, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre 2023. Selon les données fournies par les autorités palestiniennes, la guerre génocidaire sioniste a eu de graves répercussions sur le sport palestinien, coûtant la vie à plus de 500 personnes : "Entraîneurs, arbitres, athlètes, y compris des enfants et des membres d'académies sportives".

L'une des premières victimes a été Hani Al-Masdar, entraîneur de l'équipe olympique de football de Palestine, tué

lors de frappes aériennes en janvier. En avril, trois jeunes footballeurs de l'académie Al-Wahda de Ghaza ont été tués lors d'attaques contre Deir al-Balah. En juin, trois footballeurs d'Al-Ahli Ghaza, Ahmad Abu al-Atta, Anas Iqilan et Muhammad Barakat, ont été également tués. Le premier athlète palestinien à avoir participé aux Jeux olympiques, Majed Abu Maraheel, est décédé en juillet dernier d'une insuffisance rénale, conséquence des coupures de courant provoquées par les bombardements de l'armée sioniste.

Hani Mesme, arbitre international

palestinien, a également été tué lors des frappes aériennes de juin. Le 14 novembre 2023, les volleyeurs palestiniens Hassan Zuaier et Ibrahim Qassi'a ont été tués dans une attaque menée par l'occupation dans le camp de réfugiés de Jabaliya. L'agression sioniste a détruit également près de 90% des infrastructures sportives de Ghaza : stades, centres d'entraînement et gymnases ont été bombardés, incendiés ou rasés au bulldozer. Dans certains cas, des terrains de football ont été transformés en cimetières de fortune, selon les mêmes sources.

Le Président sud-africain déplore l'escalade au Moyen-Orient, appelle à un cessez-le-feu à Ghaza

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a, dans une lettre ouverte, déploré l'escalade au Moyen-Orient qui touche notamment les civils de Ghaza et appelé à "un cessez-le-feu immédiat" dans l'enclave palestinienne, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis un an.

Un an après le début de la nouvelle escalade au Moyen-Orient, Cyril Ramaphosa a appelé à "un cessez-le-feu immédiat, pour mettre fin aux souffrances de la population de Ghaza".

"En réalité, cette dernière escalade s'inscrit dans une politique de violence qui

dure depuis plus d'un demi-siècle et qui découle de l'occupation de la Palestine. Tant que l'occupation ne sera pas terminée et qu'une solution juste et durable, la région restera une poudrière", a-t-il écrit dans sa lettre. Les forces d'occupation sionistes poursuivent

leur agression contre Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 42.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 100.000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

AGRESSION SIONISTE AU LIBAN La Turquie va évacuer ses ressortissants mercredi

La Turquie va évacuer mercredi par voie maritime quelque 2.000 ressortissants au Liban, où la situation s'est aggravée du fait de l'agression sioniste en cours, a annoncé mardi le ministère turc des Affaires étrangères. Deux navires de la marine turque quitteront mardi un port situé dans la province méridionale de Mersin pour se rendre à Beyrouth, a-t-on indiqué de même source.

Les autorités turques ont déclaré avoir organisé l'évacuation de leurs ressortissants du Liban en raison de l'aggravation de la situation au Proche-Orient où l'entité sioniste poursuit sans relâche son agression barbare. La semaine dernière, le ministère des Affaires étrangères a indiqué avoir travaillé à un plan d'évacuation de ressortissants de pays tiers via la Turquie, précisant que ces préparatifs concernaient une vingtaine de pays qui avaient sollicité de l'aide.

SYRIE - LIBAN Aggression sioniste: Visite du chef de l'UNHCR à la frontière entre la Syrie et le Liban

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Filippo Grandi, s'est rendu lundi au point de passage de Jdeidet Yabous, à la frontière entre la Syrie et le Liban, sur fond d'agression sioniste, a rapporté l'agence de presse syrienne SANA. "Je suis à la frontière syro-libanaise, où un quart de million de personnes ont traversé depuis le 23 septembre, lorsque les frappes aériennes (sionistes) au Liban se sont intensifiées", a déclaré M. Grandi lundi sur X. Plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées au Liban, a-t-il ajouté.

Il a indiqué que les autorités locales, le Croissant-Rouge syrien, les Nations Unies et d'autres partenaires "travaillent 24 heures sur 24 et sept jours sur sept avec l'UNHCR pour assurer un accueil humain et efficace" aux personnes déplacées arrivant en Syrie. M. Grandi a également signalé avoir lancé un appel pour 324 millions de dollars américains "afin de répondre aux besoins de toutes les personnes fuyant le Liban vers la Syrie et des familles accueillant un grand nombre d'entre elles".

"Cette crise survient à un moment où des millions de Syriens vivent dans la précarité. L'aide humanitaire et l'assistance au relèvement rapide sont nécessaires de toute urgence", a-t-il ajouté. Plus tôt dans la journée de lundi, le journal syrien Al-Watan Online avait cité la Direction de l'immigration et des passeports du pays, selon laquelle 91.000 Libanais et 239.000 Syriens sont arrivés en Syrie en provenance du Liban depuis le 23 septembre, date à laquelle les forces sionistes ont commencé à mener des attaques intensives contre le Liban dans le cadre d'une dangereuse escalade.

PERSONNALITÉ

Yahia Benmabrouk, un parcours artistique singulier au service de la cause nationale et de la culture algérienne

Il y a 20 ans, disparaissait Yahia Benmabrouk, l'acteur créateur connu sous le célèbre nom d'artiste de "L'apprenti", après une carrière artistique pleine, marquée par son engagement et son militantisme aux formes hautement créatives qui lui ont valu d'être immortalisé dans l'histoire de l'art algérien.



Né à Alger le 30 mars 1928, Yahia Benmabrouk est monté sur scène pour la première fois en 1940 suite à une heureuse coïncidence, où il s'est vu alors appelé à la rescousse par l'homme de théâtre, formateur et responsable de la troupe théâtrale algérienne, le regretté, Mustapha Kateb (1920-1989), en remplacement d'un jeune comédien. À l'heure où l'Algérie célèbre le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, il est important de souligner le parcours militant de cette grande figure du théâtre et du cinéma algériens qui a voué son talent d'artiste au service de la cause nationale et la Culture algérienne.

Victime d'un attentat perpétré en 1956 par des extrémistes français, Yahia Benmabrouk s'est vu contraint d'arrêter ses activités artistiques, pour revenir deux ans plus tard, en 1958 et participer, comme membre fondateur à la création de la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée alors, par Mustapha Kateb. Fondée en Tunisie en 1958, la troupe historique du FLN s'était fixée pour mission principale de promouvoir la révolution algérienne à l'étranger, à travers un

collectif engagé d'artistes, de créateurs et d'intellectuels dans divers domaines des arts de la scène qui a présenté plusieurs de ses performances dans plusieurs capitales du monde.

Après l'indépendance, Yahia Benmabrouk a eu une activité intense au Théâtre national algérien, enchaînant les rôles dans différentes pièces, à l'instar de la toute première, "Hassan Terro" (1963), puis, "Acteur malgré lui", "Une rose rouge pour moi", "El Ghoula", "Ma yenza ghir essah" ou encore, "Es Soltane el hayer". Le regretté a également joué dans "les concierges" (1970), aux côtés d'un grand nombre de figures du théâtre algérien, à l'instar des regrettés, Sid Ali Kouirat, Fatima Berber et Ammar Marouf, pour se voir distribué deux ans plus tard, dans "L'homme aux sandales de caoutchouc" de Kateb Yacine, devenant ainsi le comédien incontournable au parcours singulier, qu'il continuera d'animer jusqu'en 1983 où il apparaîtra dans "Dj'ha baâ h'marouf".

Grande figure du théâtre post-indépendance avec entre autres, Rouiched, Allel El Mohib, Keltoum, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Farida Saboundji, Yahia

Ben Mabrouk avait participé à presque toutes les manifestations théâtrales nationales et prit part à nombre de festivals, en Tunisie notamment. Dans le 7e Art et à la télévision, ses débuts furent en 1967, avec le regretté Hadj Abderrahmane avec qui il avait formé le duo anthologique, "L'inspecteur Tahar et L'Apprenti", gratifiant durant plusieurs années le public de cinéphiles et les téléspectateurs d'une série de films comiques qui connaîtra un grand succès. Parmi les films les plus célèbres rendus par ce duo mythique, où Yahia Benmabrouk incarne le rôle de "L'Apprenti" (l'inspecteur adjoint) avec son caractère humoristique décalé et spontané, "L'Inspecteur Tahar" (1967) et "Les vacances de l'Inspecteur Tahar" de Moussa Hadad (1972), qui connaîtra un franc succès, "L'Inspecteur Tahar marque le but" (1975) ou encore "Le chat" (1978).

Yahia Benmabrouk a également été distribué dans de grandes œuvres comme le film historique "Chroniques des années de braise" (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina, Palme d'or en 1975 au Festival de Cannes, qui raconte la souffrance des Algériens durant les années 1940/1950 et leur condition sociale difficile sous le joug du colonialisme français.

Après la mort de son compagnon Hadj Abderrahmane en 1981, "L'Apprenti" s'était presque totalement retiré de la scène artistique, marquant son retour au cinéma dans "Le Clandestin" (1989) de Benamar Bakhti, qui a remporté un grand succès auprès du public. Dans les années 1990, le regretté a également participé à un certain nombre d'œuvres cinématographiques et télévisuelles, dont "Cheb" (1991) de Rachid Bouchareb, "Hafila tassir" (1993) et "Les vacances de L'Apprenti" (1999). Yahia Benmabrouk s'est éteint le 9 octobre 2004, à l'âge de 76 ans.

POÉSIE

Le festival culturel national "Okadiate" de la poésie populaire, une récompense bien méritée pour les poètes en Algérie (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé, lors de l'ouverture de la première édition du festival culturel national "Okadiate" de la poésie populaire, lundi soir à Djelfa, que cet événement culturel se veut une récompense bien méritée pour les poètes en Algérie. Dans son allocution à l'ouverture du festival, le son en nom par le Directeur central du livre au ministère de la Culture et des Arts, Tidjani Tama, Mme Mouloudji a indiqué que "ce festival, organisé sous le patronage de notre département ministériel, a été institué en peu de temps, et représente une récompense bien méritée pour tous les poètes en Algérie, notamment ceux de Djelfa".

Et d'ajouter : "le festival est organisé à Djelfa, car c'est dans cette wilaya où cet événement a été organisé pour la première fois". La ministre a également souligné que "cette démarche procède de l'engagement de son ministère à accompagner les événements culturels dans le pays, à garantir leur succès et à assurer les moyens nécessaire de créativité".

"Dans cet esprit, les acteurs culturels se rassem-

blent pour la première édition du festival culturel national "Okadiate" de la poésie populaire, que nous qualifions d'important en termes de vision et d'objectifs, et nous misons sur le potentiel des enfants de cette wilaya et des passionnés de poésie populaire à travers le pays", a-t-elle dit. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le commissaire du festival, Zouaoui Mebrouk, a affirmé que le large public passionné de poésie et de littérature sera comblé, lors de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 10 octobre.

Cette édition qui a connu la participation de 150 poètes populaires, d'académiciens et d'étudiants universitaires représentant 35 wilayas du pays, a été marquée par des spectacles de Fantasia et par l'organisation d'une exposition au niveau du hall extérieur du siège de la wilaya dédiée à l'artisanat avec une vente-dédicace. Un texte du poète palestinien Dr. Raid Nadji, a été lu avant la clôture de la manifestation à laquelle ont pris part les autorités civiles et militaires.

APS

ORAN

Clôture de la première étape des préparatifs de l'épopée historique "L'âme de l'Algérie"

La première étape des préparatifs de l'épopée artistique et historique "L'âme de l'Algérie" a été clôturée, mardi au village méditerranéen d'Oran, qui entre dans le cadre du programme des festivités célébrant le 70e anniversaire de la Glorieuse guerre de libération. Dans une déclaration à l'APS, le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits, Hachemi Afif, a indiqué que l'équipe artistique, qui comprend plus de 600 artistes, repart ce mardi à Alger, après un séjour au village méditerranéen d'Oran qui a débuté le 1er septembre, afin d'entamer la deuxième étape des préparatifs, au niveau de la Coupole d'Alger.

Il s'agit d'entamer la deuxième étape des préparatifs et les répétitions pour se préparer au grand show prévu pour la fin de ce mois d'octobre, à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale. Le même responsable a souligné que l'équipe artistique a exprimé sa satisfaction quant aux conditions d'accueil, estimant que le séjour était "excellent".

Il a souligné à ce propos que ce village est considéré comme une valeur ajoutée importante aux secteurs du Sport et de la Culture. Le Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits a, en outre, souligné que "L'âme de l'Algérie", une œuvre historique du réalisateur Ahmed Razzag, raconte les différentes époques historiques qu'a connues l'Algérie jusqu'à la Glorieuse guerre de libération et s'inscrit dans le programme officiel des célébrations du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre, soulignant qu'il s'agit de préserver la mémoire collective et le patrimoine historique. Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droits, Laid Rebigua, avait effectué une visite au village méditerranéen, à la fin du mois de septembre dernier, pour s'enquérir des préparatifs de cette œuvre, indiquant que cette épopée traduit les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur la question de la préservation de la mémoire nationale et de l'importance qu'il y attache, exprimant également la grandeur du peuple algérien en déclenchant la plus grande révolution de l'histoire contemporaine et a tenu à sa liberté, son indépendance et son unité.

OUVRAGES

Publication de nouveaux ouvrages didactiques pour soutenir l'apprentissage et l'enseignement de Tamazight

Trois ouvrages didactiques en Tamazight ont été publiés récemment par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), dans l'objectif de soutenir et d'élargir l'apprentissage et l'enseignement de cette langue nationale et officielle. Destinés aux chercheurs, enseignants de la langue amazighe ainsi qu'aux étudiants dans les sections d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, ces nouveaux ouvrages visent à soutenir l'apprentissage de cette langue en milieu scolaire et universitaire ainsi qu'en dehors des circuits éducatifs et universitaires. "Lmed Tacawit" de Yacine Zidane, "Lmed Tamazight, izaduren n tutlayt" de Toufik Djerroud, et "Aselmad Asendwal n tamazight i yimeqqranen", viennent ainsi enrichir le catalogue éditorial du HCA. L'auteur de "Lmed Tacawit" (Apprendre le Chaoui), variante de Tamazight des Aurès et des régions avoisinantes, Yacine Zidane, considère que son ouvrage vise à "contribuer à la promotion et à la recherche dans le domaine de tamazight dans ses différentes variantes".

Scindé en trois chapitres, l'ouvrage donne un aperçu global de la région Chaouie, présentée à travers son histoire, ses villes et sa culture locale véhiculée notamment par le chant, la musique et le bijou. Dans le premier chapitre, l'auteur donne un aperçu sur l'histoire et la culture de cette région, déclinée à travers diverses expressions artistiques notamment la chanson, la couture et la danse en plus des portraits d'hommes et de femmes célèbres de la région qui ont marqué l'histoire à travers différentes périodes. Le second chapitre est consacré à la présentation linguistique de la variante chaouie sur les plans phonétique-phonologie, morphologie et syntaxe, alors que le dernier chapitre présente des terminologies spécifiques en quatre déclinaisons linguistiques (kabyle-chaoui-arabe-français).

Toujours dans le domaine didactique, Toufik Djerroud publie "Lmed tamazight, izaduren n tutlayt" (Apprendre tamazight, les bases de la langue), un ouvrage destiné à l'apprentissage de la langue amazighe pour les apprenants débutants. En 12 chapitres, ce manuel didactique généraliste, propose des cours basiques pour les apprenants à travers un vocabulaire amazigh de divers thèmes comme chiffres (Uttunen), les couleurs (Inten), les formes géométriques (Talghwin), les animaux (Igherswen), les temps (saisons, jours) et la nature, entre autres. Autre ouvrage pédagogique "Aselmad Asendwal n tamazight i yimeqqranen" (Pédagogie de l'enseignement de tamazight pour les classes d'alphabétisation et l'enseignement pour adultes), un recueil des actes de la formation destinée aux enseignants de tamazight pour adultes, organisée à Biskra, s'adresse aux apprenants adultes pour favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans cette langue. Cet ouvrage collectif regroupant les contributions des enseignants impliqués dans l'enseignement pour adultes de la langue amazighe (andragogie), vise à offrir des "prestations d'enseignement de cette langue aux adultes en dehors des circuits éducatifs et universitaires", souligne le HCA, dans sa présentation. Ces titres représentent "une contribution précieuse aux références publiées précédemment", a souligné le HCA, précisant que ces ouvrages seront "accessibles" sur son site.

LES RÉSEAUX SOCIAUX L'arme des Palestiniens contre la désinformation et l'occupation sionistes

La résistance numérique est devenue un outil puissant entre les mains des militants palestiniens, qui ont exploité l'espace en ligne pour dénoncer les crimes de l'occupation sioniste et contrer sa désinformation médiatique.

A travers les plateformes de réseaux sociaux et via les campagnes de hashtags, des jeunes palestiniens ont réussi à contourner le blocus médiatique et à créer une large solidarité internationale, faisant de l'univers numérique un champ de bataille décisif dans la lutte pour la conscientisation et le soutien à la cause palestinienne. M. Hassan Al-Assi, universitaire et chercheur palestinien en anthropologie, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, qu'avec l'avènement des réseaux sociaux, une nouvelle forme de combat a vu le jour: l'affrontement numérique aussi important et acharné que celui des missiles et des fusils.

"Ce combat crucial, qui se déroule sur le web, est mené avec intensité et ses résultats auront un impact profond sur l'avenir du conflit. Il s'agit de la lutte pour le droit du peuple palestinien à se libérer de l'occupation inique et à établir son Etat indépendant, contre l'agression arrogante du sionisme. Une lutte entre la justice, l'humanité et la solidarité internationale, d'une part, la brutalité et la domination sioniste, d'autre part", a-t-il soutenu.

Depuis l'agression des forces d'occupation contre Gaza, ajoute l'universitaire, les plateformes de réseaux sociaux ont été inondées de vidéos capturées par des téléphones portables montrant la brutalité de l'occupation. Ces témoignages ont permis de renforcer la solidarité internationale avec les Palestiniens et de fédérer des mouvements mondiaux pour les droits humains, comme "Black

Lives Matter", ce qui a contribué à accroître le soutien de l'opinion publique occidentale. Les campagnes de hashtags, telles que "Free Palestine", ont un impact considérable sur l'opinion publique internationale, a expliqué M. Al-Assi. "Elles contribuent à changer les perceptions et à renforcer la solidarité avec les Palestiniens. Ces hashtags sont des outils essentiels pour façonner les récits mondiaux et créer une continuité historique en reliant le passé au présent", a-t-il dit.

Toutefois, M. Al-Assi insiste sur le fait que les militants et défenseurs des droits numériques critiquent les plateformes de réseaux sociaux pour la suppression injustifiée de contenus pro-palestiniens. Dans ce contexte, l'universitaire palestinien a cité un exemple où Facebook a récemment reconnu avoir qualifié à tort certains termes couramment utilisés par les Palestiniens en ligne (tels que "martyr" et "résistance") d'incitation à la violence.

Entre octobre et novembre 2023, Human Rights Watch a documenté plus de 1.050 suppressions et censures de contenus sur Instagram et Facebook, publiés par des Palestiniens et leurs partisans, y compris sur les violations des droits humains, a-t-il relevé. La "censure numérique" reste un obstacle majeur pour les militants car, selon M. Al-Assi, elle limite leur capacité de faire entendre leur voix. Les comptes et contenus palestiniens sont souvent bloqués ou supprimés, ce qui entrave la liberté d'expression et altère la diffusion des faits. L'universi-

taire a indiqué que le rôle des médias numériques se révèle être une "arme de résistance face à l'agression sioniste, notamment à une époque où l'accès des journalistes et des enquêteurs à de nombreuses zones en Palestine est extrêmement limité pour diverses raisons. La responsabilité incombe donc aux citoyens qui, en devenant des journalistes improvisés, dénoncent les crimes de l'armée sioniste en quelques secondes, avec des moyens simples."

Les médias sociaux pour dénoncer l'agression sioniste

Concernant le rôle des plateformes des médias sociaux dans la lutte des jeunes palestiniens, M. Ahmad Rafiq Awad, président du Centre d'études futures à l'Université d'El-Qods, a affirmé que les réseaux sociaux jouent un rôle central, car ils sont devenus un outil efficace pour dénoncer l'agression sioniste et transmettre la vérité au monde, en raison de l'hégémonie médiatique occidentale sur les récits politiques.

Il a poursuivi que les jeunes palestiniens utilisent ces plateformes de manière innovante pour documenter les violations commises par les forces d'occupation, telles que les expulsions, la destruction de maisons et le meurtre de civils. Ils transmettent les événements en temps réel, ce qui permet au monde d'avoir une vision authentique de ce qui se passe, loin de la couverture médiatique biaisée ou réservée.

"Cette utilisation des médias sociaux a

renforcé la solidarité internationale avec la cause palestinienne, car les images et les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont suscité des campagnes de solidarité massives au niveau des peuples, demandant l'arrêt des agressions et soutenant les droits du peuple palestinien", a-t-il opiné. M. Awad a également déclaré que grâce à ces pratiques les alliances numériques palestiniennes avec des mouvements mondiaux ont eu un impact considérable sur le soutien à la cause palestinienne, entraînant la naissance de nouveaux mouvements de boycott aux Etats-Unis et en Europe contre l'entité sioniste. Il a souligné que ces alliances ont aussi contribué à renforcer les efforts de boycott économique, culturel et académique contre l'entité criminelle.

Parallèlement à la résistance numérique, les Palestiniens continuent d'opposer une résistance farouche sur le terrain, en infligeant d'importantes pertes à l'armée de l'occupation sioniste. En effet, plus d'une année après le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, la résistance palestinienne et contrairement aux allégations mensongères de l'entité sioniste, démontre chaque jour, à travers des rapports établis sur le terrain, sa résilience et son efficacité sur le terrain. Ces exploits ont amené l'entité sioniste à vouloir s'asseoir sur la table des négociations pour mener des discussions sous l'égide de plusieurs pays afin de mettre un terme à la guerre qui l'oppose notamment au mouvement de résistance palestinien, Hamas.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya d'Ilizi

La Direction de l'administration locale Siege wilaya

NEF :098433015003341

Mise en demeure n°: 01

Suite a l'approbation du marché n°: 66/2024 approuvé en date du 04/06/2024.

Projet: Réalisation d'une résidence officiel (la résidence du chef dayra) à dayra Bordje Omar Idrisse

- Montant du marché toutes taxes: 17.131.394,70 DA
- Délai de réalisation: doze (12) mois
- Suite a l' ODS n°: 80/2024 en date du 28/07/2024
- Suite a le rapport du bureau des études et de notre visite au chantier Nous avons remarqué ce qui suit :
- Absence presque entièrement à l'entrepreneur ainsi que a la main de d'ouvrir dans le chantier
- Votre retard dans le démarrage des travaux avec le début des délais contractuels du marché

Par conséquent l'entreprise : CHAIB LAZHER est mise en demeure n° 01 pour doter l'atelier de matériel et de ressources humaines qualifiés et commencer le processus de réalisation des travaux dans un délai de trois (03) jrs à compter de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens.

Passé ce délai La direction de l'administration locale procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجلفة

الوكالة الولائية للتنظيم والتسيير

العقاريين الحضريين لولاية الجلفة

اعلان عن بيع بالمزايدة بتعدادات مختومة رقم 2024/05

07 قطع بتجزئة 156 قطعة بلدية ادرسية ولاية الجلفة

تعان الوكالة الولائية للتنظيم والتسيير العقاري الحضري لولاية الجلفة عن مزايدة لبيع بتعدادات مختومة لأعلى

عارض ل 07 قطع ارضية صالحة للبناء بتجزئة 156 بلدية ادرسية - ولاية الجلفة

أما تركيبة الحصص (بتجزئة 156 قطعة بلدية ادرسية) موضوع المزايدة هي كالتالي :

التجزئة	الحصة	رقم القطعة	الواجهات	المساحة/م²	ملاحظات
تجزئة 156 بلدية ادرسية	01	06	02	331.67	حدد السعر الافتتاحي المرجعي للمتر المربع بـ 242.00
	02	07	02	242.00	خارج الرسوم بالنسبة للحصص
	03	26	01	238.16	
	04	27	01	259.61	بتجزئة 156 قطعة بلدية ادرسية (تفاصيل السعر الافتتاحي للحصص ومبلغ الضمان البنكي 10% مبنية
	05	28	01	281.06	حسب كل حصة بدفتر الشروط)
	06	29	01	302.50	
	07	31	02	240.00	

- يمكن للأشخاص الطبيعية او المعنوية المهتمين بهذا الاعلان سحب دفتر شروط المزايدة من مقر وكالة التنظيم والتسيير العقاري الحضري لولاية الجلفة (المديرية العامة) الكائن بحي محمد بوضياف عمارة 01 بوسط مدينة الجلفة. نظير تسديد مصاريف السحب غير القابلة للاسترجاع او التعويض والمقدرة بـ ثلاثة الاف (3.000,00)دينار جزائري/لكل حصة (قطعة ارضية)

- تودع عروض المزايدة من الساعة 08:00مسا الى 13:00مسا ليوم العشرين من تاريخ اول صدور لهذا الاعلان في الجزائر اليومية او في النشرة الرسمية للمتعامل العمومي، واذا صادف هذا اليوم (عطلة او اراحة قانونية) يمدد تحضير العروض الى اول يوم عمل يليه. ولا تقبل العروض المقدمة خارج الاجال المذكورة

- يودع المتقدمون عروض المزايدة لكل حصة (قطعة ارضية صالحة للبناء) على حدى بمقر وكالة التنظيم والتسيير العقاري الحضري لولاية الجلفة (المديرية العامة) الكائن بحي محمد بوضياف عمارة 01 بوسط مدينة الجلفة. ويقدم العرض مرفقا بالملف المطلوب بدفتر الشروط. في ظرفين داخلين (ملف المشارك بالمزاد والعرض المالي للمزاد).بوضياف داخل ظرف خارجي واحد مهم لا يحتمل الا عبارة :

الى السيد مدير الوكالة الولائية للتنظيم والتسيير العقاري الحضري لولاية الجلفة

حي محمد بوضياف شمارة رقم 01 ب - الجلفة

مزايدة رقم 2024/05

بيع 07 قطع بتجزئة 156 قطعة بلدية ادرسية

الحصة رقم: قطعة رقم المساحة : م²

" لا يفتح "

- ان فتح العروض المودعة يتم في جلسة علنية من طرف لجنة البيع بالمزايدة في نفس يوم ابداء العروض ابتداء من الساعة (14مسا) الثانية زوالا.

- يبقى المتقدمون ملزمون بعروضهم لمدة بـ 120 يوما ابتداء من تاريخ اخر اجل لإبداء العروض ويعتبر هذا الاعلان دعوة للمشاركة في حضور عملية فتح الأظرفة.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجلفة
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

القرار رقم : 6147 المؤرخ في 15 سبتمبر 2024

يتضمن فتح تحقيق حول ارتفاقات المنفعة العمومية لإحجاز قناة الغاز العالية الضغط 04 بوصة بطول 1840 متر لفائدة الزبون الصناعي (SIM chemical SPA in Oussera)

إن والي ولاية الجلفة ،
بمقتضى الأمر رقم 58-75 المؤرخ في 26/09/1975 المتضمن القانون المدني المعدل والمتمم .
بمقتضى القانون رقم 09-84 المؤرخ في 24/02/1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل والمتمم .
بمقتضى القانون رقم 25-90 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم .
بمقتضى القانون رقم 29-90 المؤرخ في 01/12/1990 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمم .

بمقتضى القانون رقم 30-90 المؤرخ في 01/12/1990 المتعلق بالأحكام الوظيفية المعدل والمتمم
بمقتضى القانون رقم 11-91 المؤرخ في 27/04/1991 المتعلق بالقواعد الخاصة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل والمتمم .

بمقتضى القانون رقم 01-02 المؤرخ في 05/01/2002 المتعلق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة القنوات

بمقتضى القانون رقم 09-08 المؤرخ في 25/02/2008 المتضمن قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم

بمقتضى القانون رقم 10-11 المؤرخ في 22/06/2011 المتضمن قانون البلدية المعدل والمتمم
بمقتضى القانون رقم 07-12 المؤرخ في 21/02/2012 المتضمن قانون الولاية

بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 25/08/2021 المتضمن تعيين السيد عمار علي بن ساعد والي لولاية الجلفة

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 91-94 المؤرخ في 23/11/1991 المحدد لشروط الأملاك الخاصة والعمامة التابعة للتولة وتسييرها وضبط كيفية ذلك

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 93-93 المؤرخ في 23/07/1993 الذي يحدد كيفية تطبيق القانون رقم 91-91 المؤرخ في 27/04/1991 المتعلق بالقواعد الخاصة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل والمتمم

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-94 المؤرخ في 23/04/1994 المتضمن ضبط الأجهزة العامة في الولاية وهيكلها.

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-95 المؤرخ في 06/09/1995 المتضمن صلاحيات مصالح مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها

بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 10-331 المؤرخ في 29/12/2010 الذي يحدد حدود محيط الحماية حول المنشآت والهياكل الأساسية لنقل وتوزيع المحروقات والكهرباء والغاز.

بمقتضى المنشور الوزاري المشترك رقم 07 المؤرخ في 01/12/2020 المحدد للتنظيم الداخلي لمديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية بالولاية

بمقتضى المنشور الوزاري رقم 37 المؤرخ في 06/01/1993 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.

بمقتضى المنشور الوزاري رقم 07 المؤرخ في 11/05/1994 المتعلق بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.

بناء على القرار الوزاري المشترك المؤرخ في 14/06/2011 الذي يحدد حدود محيط الحماية حول المنشآت والهياكل الأساسية لنقل الكهرباء والغاز وشروط وكيفية شغله بناء على إرسال السيد مدير الطاقة والمناجم رقم 1746 المؤرخ في 05/09/2024 المتعلق

بالاستفادة من ارتفاقات المنفعة العمومية
بإقتراح من السيد مدير التقنين والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق حول معرفة ارتفاقات المنفعة العمومية لإحجاز قناة الغاز العالية الضغط 04 بوصة بطول 1840 متر لفائدة الزبون الصناعي (SIM chemical SPA Ain Oussera).

المادة 02 : يعين السيد دموع محمد رئيس قسم التجهيزات العمومية لدائرة البيرين محافظا محققا

المادة 03 : يبدأ التحقيق من تاريخ انقضاء أجل الإشهار المذكورة في المادة 05 خمسة أدناه ، ويوم 30 يوما

المادة 04 : يتخذ المحافظ المحقق مكاتب له بمقرات البلديات المعنية التي يمر بها المشروع ويوضع ملف التحقيق تحت تصرف الجمهور ويخول له السماع لأي شخص والحصول على أية معلومات ضرورية

المادة 05 : يتولى صاحب المشروع إشهار فتح التحقيق بمقر بلديتي بنهار وعين وسارة وفي الأماكن العمومية لمدة (15) يوم

المادة 06 : عند انتهاء مدة التحقيق يقوم المحافظ المحقق بفتح سجل التحقيق وإرساله إلى السيد

الوالي مرفق بتقرير يتضمن قائمة المالكين الذين يهمهم المشروع وتحدد المساحات المعنية بالمعالية وعقود الملكية الخاصة بهم خلال خمسة عشر (15) يوما الموالية لنقل السجلات

المادة 07 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية ، والوالي المنتدب للمقاطعة الإدارية عين وسارة مدير التقنين والشؤون العامة ، مدير الطاقة والمناجم، مدير الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز (نقل

الغاز)، مدير أملاك التولة ، مدير الأشغال العمومية، أمين خزانة الولاية ، مدير الضرائب ، مدير السكن، مدير التجهيزات العمومية ، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء ، مدير منح الأراضي

والحفظ العقاري ، مدير المصالح الفلاحية، رئيس دائرة البيرين، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بنهار، رئيس دائرة عين وسارة، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين وسارة ، المحافظ المحقق

وكل فيما يخصه بتنفيذ محتوى هذا القرار الذي سيستمر في مصنف العقود الإدارية للولاية .

AG ÉLECTIVE DU CSA/MC ALGER Mohamed Khaldi élu nouveau président

Mohamed Khaldi a été élu nouveau président du club sportif amateur (CSA) du MC Alger, lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue mardi à Alger, a-t-on appris auprès de l'instance sportive.



Le nouveau président du CSA/MC Alger a obtenu 22 voix des 23 membres votants à l'AG électorale.

Mohamed Khaldi occupe depuis le 14 janvier 2024 un bureau provisoire composé de six membres : Mohamed Belkhiri (vice-président), Boualem Kab, Mohamed Benguesmia, Nacer Bouiche, Brahim Boudiaf, et Mohamed Yaden (représentant du ministère de la Jeunesse

et des Sports). La mission de Mohamed Khaldi était d'assainir la composante de l'assemblée générale dans le but de préparer l'AGE dans les meilleures conditions, et pouvoir régulariser la situation administrative et juridique du club.

Pour rappel, Khaldi, cadre au sein de la société pétrolière Sonatrach et ancien médaillé d'or du 5000m aux jeux méditerranéens de Tunis en 2001, avait aussi

présidé la section d'athlétisme du MCA.

Le président Khaldi avait présidé le bureau provisoire du MCA, le 14 janvier dernier à la tête du CSA, après le retrait de confiance à l'ancien président Messaoud Tourqui.

Après son élection, le président Khaldi a promis de redresser la barre et remettre le MCA à sa place parmi les meilleurs clubs en Afrique dans les disciplines.

BOULES

Ksar El-Boukhari abrite le Championnat d'Algérie de boule lyonnaise jeu moderne toutes catégories

Le Championnat d'Algérie de boule lyonnaise jeu moderne toutes catégories filles et garçons aura lieu, vendredi prochain au boudrome de Ksar El-Boukhari à Médéa, a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive d'une journée, organisée par la Fédération algérienne de sports de boules, en collaboration avec le club OCB Ksar El Boukhari et la Ligue de wilaya de Médéa des sports de boules, verra la participa-

tion de plus de 70 joueurs filles et garçons représentants douze ligues de wilayas du pays, en plus des lauréats du trophée de la saison passée.

Le programme de ces joutes sportives prévoit le déroulement des épreuves de tir progressif, relais et tir de précision.

La matinée sera consacrée aux éliminatoires dans les trois spécialités (filles et garçons), alors que les demi-finales et finales auront lieu en soirée.

TENNIS - MASTERS 1000 DE SHANGHAI Djokovic qualifié au 3^e tour

Le Serbe Novak Djokovic, actuel 4e mondial au classement de l'ATP, s'est facilement qualifié mardi pour le troisième tour du Masters 1000 de Shanghai (Chine), après sa victoire (6-1, 6-2), contre l'Italien Flavio Cobolli (30e mondial). Djokovic, qui n'avait plus joué depuis l'US Open, a été intouchable et a réussi tout ce qu'il a entrepris face à l'Italien de 22 ans, qui n'a rien pu faire. Au prochain tour, le Serbe de 37 ans affrontera Roman Safiulin (61e), lui tombeur de Frances Tiafoe (17e) 5-7, 7-5, 7-6 (7/5). Dans le premier set, Djokovic a très



tôt pris le service de l'Italien à deux reprises, menant rapidement 4-1, et affichant un niveau de jeu excellent. Dans le deuxième acte, Djokovic a breaké pour mener (3-2) ne laissant rien à son

jeune adversaire qui a paru bien tendre, cumulant seulement six coups gagnants sur l'ensemble du match, bien trop peu pour empêcher l'avancée du Serbe.

QUALIF'S-CAN 2025 (GR.E: 3^E ET 4^E JOURNÉES) ALGÉRIE

Les "Verts" de retour pour préparer le Togo

L'équipe nationale de football, entame ce lundi un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face au Togo, le 10 octobre à Annaba et le 14 octobre à Lomé, comptant pour les 3^e et 4^e journées (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, en présence de 26 joueurs, dont trois novices.



Un mois après avoir démarré idéalement ces qualifications, en s'imposant d'abord face à la Guinée-équatoriale à Oran (2-0), avant de récidiver quelques jours plus tard à Monrovia devant le Libéria (3-0), les "Verts" abordent ces deux rendez-vous face aux "Eperviers" du Togo avec l'intention de faire le plein, et assurer ainsi leur qualification pour la phase finale de la CAN-2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), avant les deux dernières journées prévues en novembre prochain.

Pour ces deux matchs face au Togo, le sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, a fait appel à trois nouveaux joueurs :

l'attaquant Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), le défenseur Saâdi Redouani (USM Alger), et le gardien de but Zakaria Bouhalyfa (CS Constantine).

En revanche, les "Verts" se présenteront amoindris par l'absence du latéral droit Youcef Atal (Al-Sadd SC/ Qatar) et le milieu de terrain Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie), blessés.

"Le Togo a la valeur pour jouer la 2^e ou la 3^e place du groupe. Ils ont réalisé une petite surprise en faisant match nul en Guinée-équatoriale (2-2), c'est une équipe courageuse qui a des qualités mais aussi des faiblesses. Nous n'avons pas le temps de contrôler tout sur

l'adversaire, je préfère me baser sur les qualités de mon équipe", a indiqué le coach national lors de la dernière conférence de presse, tenue jeudi dernier à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Les coéquipiers d'Aïssa Mandi effectueront ce lundi en fin d'après-midi leur première séance d'entraînement au CTN de Sidi Moussa. Ils rallieront Annaba mercredi pour effectuer l'ultime galop d'entraînement d'avant-match.

Dans le cadre de ce stage, une zone mixte sera organisée ce mardi 8 octobre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa à partir de 17h45.

La séance d'entraînement sera ouverte durant un quart d'heure pour prise de vue et de photos.

Les "Verts" recevront d'abord le Togo, jeudi prochain au stade 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), avant de se rendre à Lomé pour défier le Togo, le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne).

L'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 6 points, devant le Togo (2 pts). Le Libéria et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Les "Verts" entament leur préparation à Sidi Moussa

L'équipe nationale de football, avec un groupe au complet, a effectué, lundi sous la pluie au centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), son stage de préparation en prévision du match face au Togo, prévu jeudi au stade du 19 mai 1956 d'Annaba, pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2025, a indiqué, mardi un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

Sous l'oeil attentif du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, le

groupe composé de 26 joueurs dont trois novices, a pris part à cette première séance d'entraînement sur l'un des terrains du centre technique. La séance de travail a été axée principalement sur le travail technico-tactique.

"Il y a lieu de souligner que les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs respectifs, ont eu droit à un entraînement assez léger", a souligné le communiqué.

Pour le match du Togo (en aller et retour), le sélectionneur national a fait

appel à trois nouveaux joueurs: l'attaquant Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), le défenseur Saâdi Redouani (USM Alger), et le gardien de but Zakaria Bouhalyfa (CS Constantine).

Les coéquipiers d'Aïssa Mandi effectueront une seconde séance d'entraînement, avant de rallier la ville d'Annaba mercredi pour l'ultime galop d'entraînement d'avant-match.

Les "Verts" recevront d'abord le Togo, jeudi prochain au stade 19-mai 1956 d'Annaba (20h00),

avant de se rendre à Lomé pour défier le Togo, le lundi 14 octobre au stade de Kégué (17h00, heure algérienne).

L'équipe nationale est leader du groupe E avec 6 points, devant le Togo (2 pts). Le Libéria et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025-18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Maza : "Je veux être une pièce essentielle de la sélection"

Le milieu offensif algérien Ibrahim Maza (18 ans), convoqué pour la première fois en équipe nationale de football, a affiché d'emblée ses ambitions, en indiquant que son objectif était de devenir "une pièce essentielle" dans l'échiquier du sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic.

"Je veux être une pièce essentielle de la sélection algérienne le plus rapidement possible. Le fait que j'avais porté les couleurs de l'Allemagne a accéléré le processus de rejoindre l'Algérie. Faire le choix de jouer pour l'équipe algérienne est le plus réaliste pour moi", a indiqué Maza dans un entretien accordé à la chaîne officielle YouTube de la Fédération algérienne (FAF).

Maza fait partie d'une liste de 26 joueurs, convoqués par Petkovic, en vue de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3^e et 4^e journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

Outre l'ancien joueur de l'équipe allemande des U20, deux nouveaux joueurs sont convoqués pour la première fois chez les "Verts" : le gardien de but Zakaria Bouhalyfa (CS Constantine) et le défenseur Saâdi Redouani (USM Alger).

"J'ai été très bien accueilli au sein du groupe, que ce soit par le staff technique ou bien les joueurs, l'ambiance est sympa au sein de la sélection. Tout le monde veut parler avec moi, ils sont merveilleux",

a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : "Je suis fier d'être ici, et de pouvoir porter le maillot d'Algérie. Je remercie ma famille et la FAF, à sa tête le président Walid Sadi, et tous ceux qui m'ont soutenu. Je me battra pour ce maillot".

Enfin, il a révélé les contours de la discussion qu'il a eue avec le coach national : "Nous avons parlé sur mon parcours et comment il m'a découvert. Je lui ai dit qu'il s'agissait d'un grand honneur pour moi d'être ici parmi vous".

Sous les couleurs du Hertha Berlin (Div.2/ Allemagne), Maza a disputé 8 matchs depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan d'un but et une passe décisive.

Les "Eperviers" en stage à Tunis

La sélection togolaise de football a rallié Tunis, pour effectuer un mini stage en vue du match en déplacement face à l'Algérie, jeudi au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), comptant pour la 3^e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025, rapporte la presse locale.

Le sélectionneur togolais Nibombé Daré et une partie de son équipe, dont les deux joueurs locaux Benjamin Holette (ASCK) et Kokou Kloukpo (ASKO), ont rejoint la capitale tunisienne samedi, avant que le groupe ne se complète ce lundi avec une première séance d'entraînement au programme.

L'équipe du Togo, 11^e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de septembre, rejoindront Annaba mercredi, soit à 24 heures de la confrontation.

Le Togo recevra ensuite l'Algérie, le lundi 14 octobre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4^e journée.

Désigné coach des "Eperviers" en septembre dernier, Daré Nibombé a dû composer avec plusieurs absences dont l'attaquant d'Al-Aïn (Emirats arabes unis) Kodjo Fodoh Laba, les défenseurs Josué Homawoo, Kennedy Boateng, et Loïc Bessilé, absents pour blessures.

Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputés en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2).

L'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors que le Libéria et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

Blessé au genou, le gardien Agbolossou est forfait face à l'Algérie (Fédération)

Le gardien international togolais Geoffrey Agbolossou, blessé au genou lors de la première séance d'entraînement des Eperviers à Tunis, a déclaré forfait pour la double confrontation face à l'Algérie les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN2025 (groupe E), a annoncé la Fédération togolaise de football (FTF).

"Lors de la séance d'entraînement effectué lundi matin, Geoffrey Agbolossou s'est blessé au genou. L'IRM effectuée dans la foulée dans un centre hospitalier de la capitale tunisienne a révélé une lésion méniscale externe complexe avec luxation de ses segments moyen et postérieur au niveau de l'échancrure inter condylienne au contact de son segment antérieur. Une prise en charge chirurgicale est recommandée pour le portier du FC Balagne en France. Il est ainsi forfait pour les deux matchs." indiqué un communiqué de la FTF.

Le sélectionneur du Togo Nibombé Daré a décidé de convoquer Mahadihou Sama de l'ASKO pour remplacer Geoffrey Agbolossou, selon la même source.

D'autre part, vingt joueurs ont pris part à la première séance d'entraînement en terre tunisienne. Au menu de cette séance, des exercices de conservation de balle et une opposition avec les principes de jeu du sélectionneur.

Dans la soirée de lundi, le groupe des Eperviers était au complet, avec les dernières arrivées du capitaine Dakonam Djene, Kevin Denkey, Wassiou Ouro-Gneni et Kevin Boma. Les Eperviers s'entraînent encore ce mardi à Tunis avant un départ sur Annaba mercredi.

Le Togo affrontera l'Algérie jeudi prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (20h00), pour le compte de la 3^e journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025 avant d'accueillir les Verts, le lundi 14 octobre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), dans le cadre de la 4^e journée.

Lors des deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputés en septembre, le Togo a été tenu en échec d'entrée par le Libéria (1-1), avant d'aller accrocher la Guinée-équatoriale (2-2). L'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points devant le Togo (2 pts), alors que le Libéria et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES) Le CS Constantine débute contre le CS Sfaxien

Le CS Constantine, versé dans le groupe A de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de la CAF, affrontera lors de la première journée, prévue le 26 ou 27 novembre, le club tunisien du CS Sfaxien en déplacement, selon le calendrier de la compétition dévoilé à l'issue du tirage au sort effectué lundi au Caire.

Le représentant algérien accueillera lors de la deuxième journée la formation tanzanienne de Simba SC, avant de se rendre en Angola pour croiser le fer avec l'équipe angolaise Bravos do Maquis à l'occasion de la troisième journée.

Les Sanafir recevront ensuite successivement les Angolais dans le cadre de la 4e journée, puis le CS Sfaxien pour le compte de la 5e journée, avant de clôturer la phase de poule en se rendant à Dar Es Salam pour affronter le Simba SC.

Programme de la Poule A :

1ère journée (26-27 novembre 2024) :

Club Sportif Sfaxien (TUN) - CS Constantine (ALG)
Simba SC (TAN) - Bravos do Maquis (ANG)

2ème journée (8 décembre 2024) :

Bravos do Maquis (ANG) - Club Sportif Sfaxien (TUN)
CS Constantine (ALG) - Simba SC (TAN)

3ème journée (15 décembre 2024) :

Simba SC (TAN) - Club Sportif Sfaxien (TUN)
Bravos do Maquis (ANG) - CS Constantine (ALG)

4ème journée (5 janvier 2025) :

Club Sportif Sfaxien (TUN) - Simba SC (TAN)
CS Constantine (ALG) - Bravos do Maquis (ANG)

5ème journée (12 janvier 2025) :

CS Constantine (ALG) - Club Sportif Sfaxien (TUN)
Bravos do Maquis (ANG) - Simba SC (TAN)

6ème journée (19 janvier 2025) :

Club Sportif Sfaxien (TUN) - Bravos do Maquis (ANG)
Simba SC (TAN) - CS Constantine (ALG).

L'USMA recevra Orapa United du Botswana pour ses débuts

L'USM Alger, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, entamera la phase de poules à domicile face aux Botswanais d'Orapa United, à l'occasion de la 1re journée (Gr.C), prévue les 26 et 27 novembre prochain, selon le tirage au sort effectué lundi au Caire (Egypte).

Le vainqueur du trophée en 2023 enchaînera en se rendant au Sénégal pour défier l'ASC Jaraaf, à l'occasion de la 2e journée prévue entre le 6 et le 8 décembre, avant de recevoir la formation ivoirienne d'ASEC Mimosas, lors de la 3e journée prévue entre le 13 et le 15 décembre.

L'USMA qui participe pour la troisième année de rang à cette compétition, a composé son ticket pour ce tour en passant l'écueil du Stade Tunisien (aller : 0-1, retour : 2-0).

Voici par ailleurs le calendrier de l'USMA en phase de groupes :

1re journée (26-27 novembre) :

USM Alger (Algérie) - Orapa United (Botswana)
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - ASC Jaraaf (Sénégal)

2e journée (6-8 décembre) :

ASC Jaraaf (Sénégal) - USM Alger (Algérie)
Orapa United (Botswana) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)

3e journée (13-15 décembre) :

USM Alger (Algérie) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)
Orapa United (Botswana) - ASC Jaraaf (Sénégal)

4e journée (3-5 janvier 2025) :

ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - USM Alger (Algérie)
ASC Jaraaf (Sénégal) - Orapa United (Botswana)

5e journée (10-12 janvier 2025) :

Orapa United (Botswana) - USM Alger (Algérie)
ASC Jaraaf (Sénégal) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)

6e et dernière journée (17-19 janvier 2025) :

USM Alger (Algérie) - ASC Jaraaf (Sénégal)
ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Orapa United (Botswana)

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE GROUPES/ GR.A) Le MCA lancera sa campagne à Lubumbashi face au TP Mazembe

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, entamera la phase de poules en déplacement au TP Mazembe, à l'occasion de la 1re journée prévue les 26 et 27 novembre, selon le tirage au sort effectué lundi au Caire (Egypte).



Le champion d'Algérie 2024 enchaînera en recevant les Tanzaniens de Young Africans, à l'occasion de la 2e journée prévue entre le 6 et le 8 décembre, avant de recevoir les Soudanais d'Al-Hilal, lors de la 3e journée

prévue entre le 13 et le 15 décembre. Le MCA, qui signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence, s'est qualifié en phase de groupes aux dépens des Tunisiens de l'US Monastir (aller : 0-1, retour : 2-0).

Voici par ailleurs le calendrier du MCA en phase de groupes :

1re journée (26-27 novembre) :

TP Mazembe (RD Congo) - MC Alger (Algérie)
Young Africans (Tanzanie) - Al-Hilal (Soudan)

2e journée (6-8 décembre) :

Al-Hilal (Soudan) - TP Mazembe (RD Congo)
MC Alger (Algérie) - Young Africans (Tanzanie)

3e journée (13-15 décembre) :

TP Mazembe (RD Congo) - Young Africans (Tanzanie)

4e journée (3-5 janvier 2025) :

Young Africans (Tanzanie) - TP Mazembe (RD Congo)
Al-Hilal (Soudan) - MC Alger (Algérie)

5e journée (10-12 janvier 2025) :

MC Alger (Algérie) - TP Mazembe (RD Congo)
Al-Hilal (Soudan) - Young Africans (Tanzanie)

6e et dernière journée (17-19 janvier 2025) :

TP Mazembe (RD Congo) - Al-Hilal (Soudan)
Young Africans (Tanzanie) - MC Alger (Algérie)

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE GROUPES/ GR.C) Le CRB débute à domicile face à Orlando Pirates

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, entamera la phase de poules à domicile face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates, à l'occasion de la 1re journée prévue les 26 et 27 novembre prochain, selon le tirage au sort effectué lundi au Caire (Egypte).

Le vice-champion d'Algérie enchaînera en se rendant en Côte d'Ivoire pour défier le Stade d'Abidjan, à l'occasion de la 2e journée prévue entre le 6 et le 8 décembre, avant de recevoir le détenteur du trophée Al-Ahly SC du Caire, lors de la 3e journée prévue entre le 13 et le 15 décembre.

Le Chabab, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), a composé son ticket pour ce tour en passant l'écueil des Burkinabés de l'AS Douanes (aller : 0-1, retour : 1-0, aux t.a.b : 4-3).

Voici par ailleurs le calendrier du CRB en phase de groupes :

1re journée (26-27 novembre) :

Al-Ahly SC (Egypte) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
CR Belouizdad (Algérie) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

2e journée (6-8 décembre) :

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Al-Ahly SC (Egypte)
Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - CR Belouizdad (Algérie)

3e journée (13-15 décembre) :

Al-Ahly SC (Egypte) - CR Belouizdad (Algérie)
Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

4e journée (3-5 janvier 2025) :

CR Belouizdad (Algérie) - Al-Ahly SC (Egypte)
Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

5e journée (10-12 janvier 2025) :

Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) - Al-Ahly SC (Egypte)
Orlando Pirates (Afrique du Sud) - CR Belouizdad (Algérie)

6e et dernière journée (17-19 janvier 2025) :

Al-Ahly SC (Egypte) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)
CR Belouizdad (Algérie) - Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (DIV.2) HULL CITY Belloumi élu joueur du mois de septembre

Le milieu offensif international algérien Mohamed Bachir Belloumi, a été élu meilleur joueur du mois de septembre de Hull City, à l'issue d'un vote organisé par le club auprès de ses internautes, a indiqué le pensionnaire de Championship anglaise de football (Div.2), dans un communiqué publié lundi sur son site officiel. "L'ailier algérien a reçu plus de la moitié des votes du public, soit 51 %, après un bon premier mois avec les Tigers", précise la même source. Belloumi (22 ans), fils de l'ancienne légende de l'équipe nationale Lakhdar Belloumi, a rejoint Hull City en août dernier pour un contrat de quatre saisons, plus une année en option, en provenance de Farense SC (Div.1 portugaise), avec lequel il avait disputé 41 matchs, toutes compétitions confondues (7 buts). "Belloumi a terrifié les défenseurs du championnat avec sa vitesse, obtenant un penalty lors de notre première victoire en championnat de la saison contre Stoke



City (3-1). Contre Cardiff City, le joueur a marqué un doublé lors de notre match du 120e anniversaire, son deuxième but lors de la victoire 4-1 étant également nominé pour le but du mois de septembre", ajoute le club.

Il succède au palmarès de cette distinction personnelle à son coéquipier le défenseur Lewie Coyle,

meilleur joueur du mois d'août. L'ancien joueur du MC Oran (Ligue 1/ Algérie) n'a pas été retenu par le sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, pour la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

TORINO SAISON TERMINÉE POUR ZAPATA

Mauvaise nouvelle pour le Torino et Duvan Zapata (33 ans, 7 matchs et 3 buts en Serie A cette saison). L'attaquant du club italien s'est gravement blessé au genou gauche samedi contre l'Inter Milan (1-2) en championnat. Verdict : les examens passés par le joueur ce mardi ont révélé une lésion du ligament croisé antérieur, du ménisque médial et du ménisque latéral, selon un communiqué du Toro. La saison est d'ores et déjà terminée pour le Colombien.

BARCELONE SA FORME, LEWANDOWSKI N'EST PAS SURPRIS

De retour à un excellent niveau sous la houlette d'Hans-Dieter Flick, l'attaquant Robert Lewandowski (36 ans, 11 matchs et 12 buts toutes compétitions cette saison) enfle les pions comme des perles avec le FC Barcelone. Un beau retour en forme pour un joueur qui, décrit la saison passée, assure n'avoir jamais douté. "Je ne pense pas que mes performances actuelles soient si surprenantes. Oui, j'ai cru qu'il serait difficile de vous surprendre encore, mais il semble que j'en sois finalement encore capable. Et la clé pour s'améliorer en tant que joueur réside dans l'amélioration en tant qu'équipe. Mon rôle dans l'équipe n'est qu'une pièce du puzzle", a estimé l'actuel meilleur buteur d'Europe lors d'une conférence de presse avec la Pologne ce mardi. Après son triplé contre Alavés (3-0) dimanche en Liga, "l'incroyable" Lewandowski avait été encensé par Flick

GAVI DE RETOUR APRÈS LA TRÊVE

Le FC Barcelone va bientôt récupérer Gavi (20 ans). Absent depuis sa rupture du ligament croisé d'un genou le 19 novembre 2023, le milieu de terrain devrait recevoir le feu vert médical après la trêve internationale. L'Espagnol s'entraîne normalement avec le groupe depuis le 12 septembre. Et même si le staff se montre prudent, l'entraîneur Hansi Flick envisage de le réintégrer pour la venue du FC Séville le 20 octobre en Liga. Gavi aura évidemment besoin de temps pour retrouver son meilleur niveau. Mais son retour, plus ceux de Frenkie de Jong et Dani Olmo, donneront davantage de solutions dans l'entrejeu du Barça.



CORINTHIANS DEPAY DÉJÀ SUR LE DÉPART ?

A peine un mois après sa signature au Corinthians, Memphis Depay (30 ans) est déjà annoncé possible partant. Selon UOL Esporte, le club brésilien pourrait perdre son sponsor principal Esportes da Sorte, une société de paris sportifs non autorisée au Brésil. Or, ce sponsor doit verser un peu plus de 51 millions d'euros sur trois ans à la formation basée à Sao Paulo, dont 9,5 millions d'euros pour financer le contrat du Néerlandais. La fin de cette collaboration pourrait donc compromettre la suite de l'aventure entre le Corinthians et l'ancien joueur de l'Atletico Madrid, qui a joué quatre matchs sous ses nouvelles couleurs. Affaire à suivre...

MAN CITY ZUBIMENDI POUR REMPLACER RODRI ?

Confronté à la longue blessure de Rodri, Manchester City pense à recruter Martin Zubimendi (25 ans, 9 matchs et 1 but en Liga cette saison) pour renforcer son entrejeu lors de la seconde partie de la saison. Selon le média espagnol Relevo, le club anglais prépare une offensive en janvier pour le milieu de terrain de la Real Sociedad. Sous contrat jusqu'en 2027 avec le club basque, l'international espagnol dispose d'une clause libératoire fixée à 60 millions d'euros. Un montant très largement à la portée des Citizens. Affaire à suivre...



REAL MADRID HOMMAGE À INIESTA

Lundi, le milieu de terrain Andrés Iniesta a confirmé, à 40 ans, son retrait du monde professionnel. Le départ d'une légende, honorée de toute part. Même le Real Madrid, club rival de "Don Andrés" pendant plus d'une décennie, a rendu hommage à l'ancienne icône du FC Barcelone.

"Suite à l'annonce par Andrés Iniesta de sa retraite en tant que joueur professionnel de football, le Real Madrid, son président et son conseil d'administration veulent montrer leur reconnaissance, leur admiration et leur affection pour l'une des grandes légendes du football espagnol et mondial. Andrés Iniesta a contribué avec son football et ses valeurs à valoriser ce sport, au-delà des nombreux titres remportés au cours de sa carrière. Son but emblématique lors de la finale de la Coupe du monde en Afrique du Sud en 2010 restera à jamais gravé dans la mémoire de tous les supporters espagnols. Le Real Madrid lui souhaite, ainsi qu'à toute sa famille, bonne chance dans cette nouvelle étape de sa vie", peut-on lire dans un communiqué très classe des Merengue.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS
Directeur général Benzine Lamine
Gérant Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Le Président de la République préside la cérémonie de remise des lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, la cérémonie de remise des lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Hongrie, d'Éthiopie, des Pays-Bas et du Kenya auprès de l'Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé la cérémonie de remise des lettres de créances des ambassadeurs suivants auprès de l'Algérie:

- Son excellence l'ambassadeur de la République de Hongrie, M. Gabor Levente Szarka

- Son excellence l'ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, M. Muktar Mohamed Ware

- Son excellence l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas, Mme Anne Elisabeth Luwema

- Son excellence l'ambassadeur de la République du Kenya, M. Kaluma Timothy Mcharo" précise la même source.



L'Algérie et le Japon sont liés par des relations excellentes (ambassadeur)

"Algérie et le Japon entretiennent des relations excellentes depuis plus de 60 ans, ayant permis de concrétiser plusieurs projets dans différents domaines, a affirmé lundi l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Kono Akira.

"L'Algérie et le Japon entretiennent d'excellentes relations depuis plus de 60 ans. Ces longues années d'amitié et de confiance mutuelles nous ont permis de concrétiser divers projets en commun", a déclaré M. Kono Akira à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie.

bonne, au terme de sa mission en Algérie.

Mettant en avant les cadres juridiques liant les deux pays dans le domaine économique, l'ambassadeur du Japon a cité particulièrement "l'accord sur la non imposition d'impôt et l'accord de la création du comité bilatéral économique mixte qui sont entrés en vigueur cette année", rappelant à cette occasion "la reprise des programmes de coopération technique entre les deux pays après la période de Covid-19, notamment dans les domaines de la pêche, de la gestion

des risques majeurs et de la transition énergétique". Le diplomate s'est réjoui également de la réalisation du "premier exercice conjoint entre les Forces navales algériennes et la Force maritime d'auto-défense japonaise au large de la côte méditerranéenne en juillet dernier", tout en exprimant "ses vifs respects et sa reconnaissance à tous ceux qui ont toujours été à ses côtés durant sa mission en Algérie".

A noter que l'audience s'est déroulée en présence de M. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la Présidence de la République.

M. Larbaoui reçoit l'ambassadeur de la République italienne en Algérie (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a reçu, mardi au Palais du Gouvernement à Alger, l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, M. Alberto Cuttito, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette audience, tenue en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, "les deux par-

ties ont salué les relations privilégiées entre les deux pays, caractérisées par une bonne dynamique dans divers domaines, à la lumière des résultats importants de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en

Italie en mai 2022, et des rencontres bilatérales qui s'ensuivent entre les responsables des deux pays à

différents niveaux", a précisé la même source. "Compte tenu des liens d'amitié historiques qui unissent les deux pays, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer et d'élargir la coopération scientifique et culturelle pour inclure la recherche et les fouilles archéologiques", ajoute le communiqué. "Il a été convenu d'organiser une conférence scientifique regroupant des spécialistes, des scientifiques et des experts des deux pays, afin d'élaborer un programme de travail aux multiples volets, comprenant la participation aux recherches sur les fouilles archéologiques, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine archéologique, en sus de la formation et de l'enseignement supérieur dans ce domaine", conclut le communiqué.

Après avoir indiqué que la "concertation politique s'est renforcée davantage entre les deux pays qui œuvrent ensemble à préserver la paix aux niveaux régional et international", le diplomate a conclu que la Chine "soutient fermement l'Algérie qui joue un rôle important au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et un rôle de pilote sur la scène régionale". L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Le partenariat stratégique algéro-chinois est entré dans une nouvelle ère (ambassadeur)

Le partenariat stratégique algéro-chinois est entré dans une nouvelle ère, a affirmé lundi à Alger l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian. "Le partenariat stratégique global sino-algérien, sous la direction des chefs d'Etat, est entré dans une nouvelle ère. La confiance mutuelle et la coordination stratégique entre les deux pays se sont renforcées davantage", a déclaré M. Li Jian à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie.

Les deux parties "sont parvenues à une coordination étroite dans les affaires multilatérales et œuvrent ensemble au maintien de la paix au niveau régional et international", a-

t-il ajouté. Mettant en avant la nouvelle dynamique que connaît le partenariat économique et commercial entre les deux pays, l'ambassadeur a cité notamment la coopération dans le domaine de la réalisation des infrastructures qui "s'intensifient" et la construction de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Ghara Djebilet qui "avance bien", a-t-il mentionné. Après avoir évoqué "un accord de principe sur les modalités de financement de certains projets importants", il a ajouté que les deux parties continuent à "promouvoir la coopération dans des domaines comme l'économie numérique, les énergies nouvelles, l'intelligence artificielle et la lutte contre la désertification". "Les entreprises chinoises ont exprimé leur volonté de

venir investir en Algérie, considérée comme un marché connu pour ses qualités dans la région et sont confiantes dans les perspectives de développement de ce pays", a-t-il souligné.

Après avoir indiqué que la "concertation politique s'est renforcée davantage entre les deux pays qui œuvrent ensemble à préserver la paix aux niveaux régional et international", le diplomate a conclu que la Chine "soutient fermement l'Algérie qui joue un rôle important au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et un rôle de pilote sur la scène régionale". L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

APS

ENERGIE

Sonatrach: M. Hachichi participe à la 13^e session du Forum international du gaz de Saint-Petersbourg

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, participe, à partir de mardi, avec une délégation de haut niveau regroupant les cadres dirigeants du groupe, à la 13^e session du Forum international du gaz de Saint-Petersbourg (SPIGF) en Russie, indique un communiqué du groupe.

Le Forum qui se poursuivra jusqu'à jeudi, "constituera une occasion pour passer en revue les capacités de Sonatrach et son expérience pionnière dans l'industrie du gaz, en sus de regrouper les grands industriels du gaz dans le but de consolider les relations avec les entreprises énergétiques russes et internationales, voire mondiales, et débattre des moyens d'enrichir la coopération et d'examiner les opportunités d'affaires", ajoute la même source.

Le SPIGF est l'une des principales rencontres internationales, pour débattre de tous les axes liés à la chaîne de valeur de l'industrie du gaz et à examiner les orientations mondiales des marchés du gaz, à la lumière des changements géopolitiques actuels, précise le communiqué.

Un volet du Forum sera dédié à la présentation des différentes techniques et aux dernières technologies utilisées dans le domaine énergétique, et ce avec la participation des principales instances gouvernementales russes et entreprises énergétiques dans le monde.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Ouverture des travaux de la Conférence internationale sur les paiements numériques en Algérie

Les travaux de la Conférence internationale sur les paiements numériques en Algérie, organisée par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie, en collaboration avec le Fonds monétaire arabe (FMA), se sont ouverts mardi à Alger.

L'ouverture des travaux de cette rencontre de deux jours, a été présidée par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, en présence du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb ainsi que du Directeur général et Président du Conseil d'administration du FMA, Fahd Bin Mohamed Al-Turki.

Placée sous le thème "Les paiements numériques en Algérie: progresser vers un avenir sans numéraire", la Conférence portera sur un ensemble de questions à examiner en séances de débat dont l'innovation en finances et services financiers et les services bancaires ouverts, ainsi que les prestataires et fournisseurs de services de paiement et des systèmes de paiement instantané.

Prendront part à cette rencontre des spécialistes algériens et étrangers dans le domaine des services financiers numériques, des technologies de l'information et de l'économie, ainsi que des représentants de différents départements ministériels, de banques, de compagnies d'assurances et d'établissements financiers.

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'Algérie abrite novembre prochain le 4^e Forum panafricain de la jeunesse (CSJ)

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, lundi dans un communiqué, que l'Algérie avait été choisie pour accueillir le 4^e Forum panafricain de la jeunesse, prévu du 1^{er} au 4 novembre prochain, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cet événement important.

"L'Union africaine (UA) a annoncé que l'Algérie a été choisie pour accueillir le 4^e Forum panafricain de la jeunesse, et ce, après avoir présenté sa candidature pour abriter cette importante manifestation consacrée aux jeunes du continent africain, via un dossier élaboré sous la supervision du CSJ, en coordination avec plusieurs secteurs publics concernés", selon la même source.

Le Forum se tiendra du 1^{er} au 4 novembre 2024 dans la wilaya d'Oran, à l'occasion de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine (1^{er} novembre), et coïncidera avec la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération", précise le communiqué.

Cet événement se déroulera sous le thème "Eduquer une Afrique adaptée au 21^e siècle: Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique", avec la participation de 50 pays africains, selon la même source.

Par ailleurs, une conférence de presse sera tenue prochainement par le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, pour partager davantage de détails sur ce Forum, conclut le communiqué.